



MANUEL DE CAPITALISATION DE L'EXPÉRIENCE BURKINABÈ DE LA SITUATION ROOM



Préface



Les élections du 29 Novembre 2015 sont inscrites désormais parmi les grandes dates dans les annales de l'histoire de la lutte du peuple burkinabè pour la démocratie, la liberté et la dignité. Reportées à cause du coup d'Etat de septembre 2015 qui a failli emporter le processus de la Transition démocratique enclenché après l'insurrection populaire d'octobre 2014, les élections couplées présidentielles et législatives se sont finalement tenues grâce à la farouche résistance des Burkinabè contre toutes les forces opposées à la renaissance démocratique du pays, avec la contribution enthousiaste des nations et organisations amies, éprises de vérité, de paix, de justice et de démocratie.

Parmi les acteurs du changement d'Octobre 2014 et de la résistance victorieuse de Septembre 2015, figurent en bonne place les organisations de la société civile burkinabè. Très actives depuis des années sur différents fronts, elles se sont beaucoup investies ces dernières années pour le respect de la Constitution, notamment la limitation du nombre des mandats présidentiels.

Cet engagement témoigne sans nul doute de leur attachement aux valeurs démocratiques dont l'organisation d'élections libres, transparentes et apaisées. Sur ce front, leur contribution a été massive et décisive. Non seulement, elles ont animé, avant les élections, des campagnes d'éducation citoyenne sur le processus des élections et le sens des votes, mais surtout elles ont joué un rôle capital dans la transparence

du scrutin en déployant des milliers d'observateurs sur l'ensemble des 13 régions du pays.

La Convention des organisations de la société civile pour l'observation domestique des élections (CODEL) s'est particulièrement illustrée dans la veille électorale en se dotant d'une plateforme électronique d'observation des élections et de comptage parallèle des votes appelée «Situation-room». Combinant l'élément humain à la technologie, cette plateforme a énormément épaulé la Commission électorale nationale indépendante (CENI).

Le système mis en place par la CODEL pour remonter des informations sur les incidents critiques et leur transmission à la CENI a permis d'effectuer les correctifs nécessaires. La CENI avait ainsi une multitude de sources d'information lui permettant d'avoir une vue d'ensemble sur ce qui se passe et d'ajuster là où il fallait.

Pour la réussite du challenge, la CENI a choisi de s'investir auprès de la CODEL parce que pour elle, la société civile est un acteur majeur dans le renforcement de la transparence des processus électoraux.

Les membres des organisations de la société civile contribuent activement à ce que tous les citoyens connaissent mieux ce qui se passe dans un processus électoral. Un électeur qui part voter dans un bureau de vote va voir ce qui se passe uniquement dans ce bureau de vote. L'avantage avec

les observateurs, c'est qu'on a une vue d'ensemble de ce qui se passe dans le pays et cela renforce la transparence qui constitue par ailleurs un levain pour la santé démocratique des Etats, dans un monde où de nombreux citoyens se détournent de plus en plus de la démocratie représentative.

Tous les observateurs sont parvenus à la conclusion que le Burkina Faso a réussi le pari des élections libres, transparentes et apaisées. Tous les acteurs peuvent légitimement en être fiers.

Cependant, un autre challenge s'offre aux différents acteurs, c'est celui de la capitalisation et de la reproductivité de l'expérience. Ce document de capitalisation est donc le bienvenu. En Afrique aussi, nous devons accorder de plus en plus d'importance au travail de mémoire, de capitalisation des savoirs et des pratiques positives.

C'est donc avec un enthousiasme certain que je préface ce document tout en fondant l'espoir qu'il soit vulgarisé partout au Burkina et en Afrique. Il constitue un apport judicieux à la construction d'un corps de savoirs sur nos pratiques en matière de gouvernance électorale. Dans ce sens, tous les acteurs engagés dans ce processus, particulièrement Diakonia et son représentant pays, Luther Yaméogo, la CODEL et ses partenaires sont à féliciter.

Maître Barthélemy KERE,
Président de la CENI

Introduction

Les élections du 29 novembre 2015 au Burkina Faso revêtaient un caractère historique pour plusieurs raisons.

D'abord, c'est la première fois depuis 1970 que des élections sont organisées au Burkina Faso par un pouvoir « neutre ». Le président de la Transition, le chef du gouvernement, ses ministres et le président du Conseil national de la Transition (CNT) étaient d'office frappés d'inéligibilité par la Charte adoptée par l'ensemble des forces vives de la Nation le 16 novembre 2014.

Ce qui n'était pas le cas des élections précédentes où le vainqueur du scrutin était connu d'avance. Les élections sous la première République voyaient toujours le candidat du Rassemblement démocratique africain (RDA) au pouvoir remporter haut les mains la victoire.

Sous la troisième République, il n'y a pas non plus eu de suspens au second tour de la Présidentielle de 1978. Le candidat du pouvoir, le Général Lamizana, partait avec une longueur d'avance sur son adversaire de l'Union nationale pour la démocratie et le développement (UNDD), Macaire Ouédraogo. La surprise était plutôt dans le ballottage opéré au premier tour.

Cette neutralité du pouvoir politique renforce la confiance que les acteurs ont du processus électoral.

L'historicité du scrutin tient également du niveau de préparation de l'organisme chargé d'organiser les élections, la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Elle n'a jamais été aussi outillée et équipée pour accomplir sa mission avec les formations de ses membres et l'acquisition du matériel haut de gamme pour la transmission des résultats. C'est l'une des rares institutions mises en place sous l'ancien régime qui n'a pas fait l'objet de contestation.

Depuis 2011, les membres de la Commission électorale bénéficient d'une stabilité institutionnelle leur ayant permis de poursuivre la mise à jour du fichier électoral et l'organisation de cycles électoraux sans discontinuer. Le maintien du format multipartite composé de représentants de la société civile, de l'ancienne opposition et de l'ancienne majorité a facilité le travail de l'institution et renforcé la confiance de l'ensemble des acteurs du processus électoral.

Tous les acteurs partageaient la conviction que la transparence devait être au cœur du

processus car elle seule pouvait lancer le cercle vertueux de la confiance menant à l'apaisement et à l'acceptation des résultats des élections par la population.

Enfin, les élections de fin 2015 se déroulaient dans un contexte où le peuple a démontré qu'il est l'acteur principal de son histoire. Le contrôle exercé par les OSC sous la Transition en est la parfaite illustration.

Elles ont joué le rôle de gardiennes de la Transition afin que le processus puisse aboutir à la tenue d'élections acceptables par tous. La résistance populaire contre le putsch de l'ex-régiment de sécurité présidentielle (RSP) a démontré la capacité des citoyens de ce pays de prendre en main leur destin.

Pour garantir une nouvelle stabilité au pays, les Burkinabè ont mis au cœur de leurs préoccupations, l'organisation des élections libres, transparentes et équitables.

Les élections de novembre 2015 avaient pour défi principal qu'elles devaient permettre de restaurer la confiance des gouvernés en la démocratie et dans l'Etat de droit. L'ensemble

des acteurs dont les organisations membres de la CODEL attendaient donc que les élections se déroulent dans de bonnes conditions, dans la transparence, l'équité, la régularité, ainsi qu'une participation électorale massive et une bonne compréhension du processus électoral.

Pour y parvenir, les organisations de la société civile ont orienté leurs efforts dans une direction : mutualiser leurs ressources pour une observation citoyenne des élections au moyen d'une plateforme électronique.

Ce document présente dans un premier temps la structure qui a fédéré les différentes énergies des OSC, à savoir la Convention des organisations de la société civile pour l'observation domestique des élections (CODEL) avec des focus sur les structures partenaires. Dans un second temps, il décrit le travail réalisé par la situation-room et enfin les leçons à tirer pour le passage à une autre échelle.

A large crowd of people gathered in a square, with a tall building in the background. The crowd is dense and diverse, with many people wearing colorful clothing. The building in the background is a large, multi-story structure with a prominent central tower. The scene is set outdoors under a clear sky.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

«Mobilisation citoyenne à la Place de la Révolution». (Ph.: Joe Penney)



*«Une victime lors des manifestations transportée par une foule en colère»
(Ph.: Joe Penney)*

L'Histoire politique du Burkina Faso a connu une accélération fulgurante à partir de l'année 2014. Par centaines de milliers, les Burkinabè sont descendus dans les rues des principales villes du pays pour soutenir un idéal démocratique, celui de voir respecter la constitution qui consacre l'alternance politique. Cette forte mobilisation citoyenne a débouché sur une insurrection populaire qui a balayé le régime vieux de 27 ans de Blaise Compaoré, resté autiste face aux revendications citoyennes.

Après les mobilisations de rue et la chute du régime Compaoré, les Burkinabè se sont attaqués à un autre challenge, celui d'inventer une ingénierie institutionnelle pour conduire le processus de Transition. Produit d'un large consensus, une charte qui définit le rôle et la place des nouveaux organes de l'Etat a permis de fixer un cap à la Transition. Un gouvernement resserré de 25 membres a été mis en place, un Conseil national de Transition composé de 90 membres a été installé pour jouer le rôle d'un parlement et une Commission nationale de réconciliation et des réformes a été créée pour faire le diagnostic de la situation nationale et proposer des pistes de solutions.

Mais c'était sans compter avec des forces hostiles qui ne voyaient pas d'un bon œil le cheminement emprunté pour organiser des élections libres et transparentes à la fin de l'année. Le coup d'Etat perpétré le 16 septembre 2015 par les officiers de l'ex-garde prétorienne de Blaise Compaoré,

le Régiment de sécurité présidentielle (RSP), s'inscrivait dans cette dynamique de remise en cause des acquis de l'insurrection et traduisait concomitamment la volonté de ses auteurs de restaurer un système décrié par la population

Il a fallu une nouvelle mobilisation populaire pour mettre en échec le putsch. La résistance populaire fut une œuvre collective des civils et des militaires de l'armée nationale. Cette capacité de résilience face à l'adversité date de très longtemps. Le Burkina Faso est caractérisé en effet par un mouvement social dynamique qui a résisté à toutes les tentatives d'instaurer un parti unique et de pouvoir autoritaire.

Déjà sous la première République, le déni des libertés et la misère dans laquelle le régime avait plongé le peuple provoquèrent un soulèvement populaire le 3 Janvier 1966. Ce soulèvement fait chuter le régime de Maurice Yaméogo.

En 1975, le régime d'exception du Renouveau national (1974-1977) dirigé par le général Lamizana avait tenté aussi de mettre en place un parti unique, le Mouvement national pour le renouveau (MNR). Les syndicats et partis politiques déclenchèrent une grève

générale et réclamèrent le retour aux libertés constitutionnelles. Le pouvoir recula.

L'assassinat de Norbert Zongo et la crise politique majeure qui s'ensuit à partir de 1998 constituent le paroxysme de l'affrontement entre l'Etat et la société civile. La corruption et le recourt à la violence caractérisent le régime en dépit de sa façade démocratique.

Dans la décennie 2000, en dépit des mobilisations sociales importantes (grève des étudiants en 2007, émeutes de la faim en 2008), le régime parvient à se maintenir par des réformes (réformes politiques en 2000 et 2009, mesures sociales en 2008 contre la vie chère).

Le débat sur la modification de l'article 37 de la Constitution a été un facteur important des crises, un catalyseur des révoltes. La résistance contre les putschistes de septembre 2015 s'est nourri de toutes ces luttes citoyennes.

La mise en échec du putsch ouvrait la voie à l'organisation des élections couplées présidentielle et législatives, initialement prévues le 11 octobre, mais repoussées au 29 novembre.

La capitalisation de l'expérience de la CODEL dans l'observation électorale vise dans un premier temps la documentation des actions de la CODEL et de ses partenaires pour la réussite de la veille électorale électronique et dans un second temps à mettre en évidence la plus value de l'adoption de la situation-room comme approche d'observation des élections.

L'objectif de la capitalisation de l'expérience de la situation-room est de documenter les bonnes pratiques porteuses de transparence et de crédibilisation du processus électoral surtout le jour du scrutin.

De cet objectif général, découle quelques objectifs opérationnels de la capitalisation qui se résument à :

- mettre en évidence les différentes initiatives ayant permis la mise en place de la plateforme d'observation électronique électorale des organisations de la société civile membres de la CODEL.
- Décrire la contribution décisive des partenaires techniques et financiers à la réussite de la CODEL.
- Identifier les meilleures pratiques et expériences de la situation-room

La capitalisation permettra de disposer de plusieurs résultats dont les plus essentiels sont:

- la démonstration de la pertinence de l'approche de la situation-room
- la capitalisation, la valorisation et le partage des expériences innovantes d'observation, d'alerte et de collaboration entre acteurs du processus électoral burkinabè.
- la mise en place d'un mécanisme permanent de suivi des politiques publiques à travers le « présimètre ».

Approche méthodologique

La capitalisation a adopté une approche qui combine des entretiens avec les acteurs qui ont œuvré dans le processus de la mise en place de la situation-room et une revue documentaire qui décrit les différentes phases du processus. Une dizaine d'entretiens ont été réalisés dans ce cadre et plusieurs documents consultés.

La méthodologie utilisée permet de générer les enjeux suivants:

1. La constitution d'un capital-connaissance
2. La traçabilité, la lisibilité et la visibilité
3. La génération de nouvelles connaissances
4. La construction d'une expertise propre
5. La reproductibilité de l'Expérience



CODEL HÉRITIÈRE DES LUTTES DES OSC

«Le 30 Octobre 2014, avant la prise de l'Assemblée nationale» (Ph.: Joe Penney)

Genèse de la création de la CODEL

Les organisations de la société civile ont été au cœur du processus de changement intervenu au Burkina Faso. Elles ont joué un rôle important lors de l'insurrection populaire d'Octobre 2014 ayant conduit à la chute du régime Compaoré. Elles ont également été particulièrement actives lors de la rédaction de la Charte de la Transition et la définition de l'agenda de la Transition démocratique.

Après l'installation des organes de la Transition, les organisations de la société civile ont continué à jouer le rôle de veille citoyenne pour la bonne conduite du processus. Pour contrôler le processus jusqu'à son terme, plusieurs regroupements ont vu le jour.

Des organisations de la société civile ont développé et mis en œuvre des programmes d'information et d'éducation électorale, de monitoring de la Transition et du processus



«Le bureau de la CODEL chez le président du CNT, Cherif Sy». (Ph.: Kambou)



«Conférence de presse de la CODEL avant les élections». (Ph.: Kambou)

électoral. Le Programme d'Appui au Processus Electoral (PAPE) de l'ONG Diakonia s'est inscrit dans ce cadre avec comme objectif de contribuer à la régularité et la transparence du processus électoral pour renforcer la démocratie au Burkina Faso.

L'une des composantes centrales du PAPE consistait en l'opérationnalisation d'un dispositif de veille électoral. Une innovation qui nécessite une mutualisation des moyens et une vision commune dans la méthode de l'observation nationale des élections.

C'est ainsi que le 3 juillet 2015, des représentants de plusieurs organisations ont créé, au cours d'une Assemblée générale, la Convention des Organisations de la Société Civile pour l'Observation Domestique des Elections (CODEL).

La CODEL est une première dans l'histoire de l'observation électorale au Burkina Faso de par le nombre de structures qui composent ce regroupement (plus d'une centaine) et l'ampleur des moyens humains, techniques et logistiques mis en œuvre.



«Autorités politiques et diplomates à la cérémonie de lancement de la Situation-room». (Ph.: Idrissa Barry)

Composition de la CODEL

La CODEL, sous l'impulsion de Diakonia, rejointe par le National Democratic Institute (NDI), regroupe une centaine d'organisations et coalitions d'organisations de la Société civile.

Un bureau de cinq membres présidé par Me Halidou Ouédraogo est élu pour conduire les activités et être l'interface entre les organisations membres et les partenaires.

Des experts locaux sont en outre recrutés pour

renforcer l'équipe. Le dispositif a été complété par quarante cinq points focaux pour être le trait d'union entre les observateurs et le quartier général installé dans un hôtel de la capitale.

Actions de légitimation

Pour renforcer sa légitimité comme acteur important du processus électoral, la CODEL a multiplié des actions de plaidoyer envers trois composantes essentielles du processus électoral.

Des audiences avec les responsables d'institutions nationales

La Commission électorale nationale indépendante (CENI) a été la première institution visitée par le bureau de la CODEL. Le président de la CENI, Me Barthélémy Kéré, a salué l'avènement de la CODEL qui, selon lui, devra permettre de remédier à des dysfonctionnements en temps réel. Il a montré toute la disponibilité de son institution à collaborer avec la CODEL.

Les actions de plaidoyer se sont poursuivies vers les autorités politiques et d'autres responsables d'institution. Il s'agit du Président du Faso, du Premier ministre, du président du Conseil national de la Transition, du ministre de l'Administration territoriale, du Président du Conseil constitutionnel et du président du Conseil supérieur de la communication (CSC).

Toutes ces autorités se sont réjouies de la création de la CODEL et se sont montrées disponibles pour l'accompagner.

Le Président du Conseil constitutionnel, Kassoum Kambou, a ainsi mis la liste des délégués du Conseil Constitutionnel à la disposition de la CODEL. Déployés dans toutes les régions du Burkina, ils peuvent être des contacts privilégiés

de la CODEL le jour du scrutin en cas de constats de dysfonctionnements.

Les délégués du Conseil Constitutionnel ont en effet le pouvoir d'interférer lorsque surviennent des incidents de nature à perturber le bon déroulement des opérations de vote.

Les objectifs de ces rencontres étaient de présenter la CODEL, son dispositif de situation room électorale qu'elle entend expérimenter et spécifiquement donner des éclairages sur le comptage parallèle des votes qui sera fait.

La deuxième catégorie d'acteurs rencontrés par la CODEL, ce sont les missions d'observation des institutions régionales et internationales. Il s'agit des délégations de l'Organisation des Nations Unies, de l'Union européenne, de l'Union africaine, de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Certaines de ces missions ont eu des séances de travail avec la CODEL et ont rendu des visites de courtoisie au bureau de la CODEL à son siège. Il s'agit de :

- une délégation de l'ONU conduite par Ibn Chambass, représentant spécial pour



« Le président du Conseil constitutionnel, Kassoum Kambou, recevant l'équipe de la CODEL et ses partenaires ». (Ph.: Gabriel Kambou)

l'Afrique de l'Ouest du secrétaire général des Nations Unies;

- une délégation de la CEDEAO forte d'une quinzaine de membres ;
- une délégation de l'UEMOA.

La communication a été au cœur du dispositif de l'acceptation sociale de la CODEL. Des actions de communication ont constitué de ce fait le troisième pilier de la démarche de légitimation de la CODEL.

Elles ont été réalisées pour informer le public

sur l'importance de la plateforme et ses actions durant le processus électoral.

Une audience accordée à l'Union Nationale de l'Audiovisuelle Libre du Faso (UNALFA) a permis à la CODEL de connaître le projet « Faso Médias » et de tracer des pistes de collaboration avec cette plateforme d'une soixantaine de radios émettant dans toutes les régions du pays. Un journaliste a été désigné comme point focal de l'UNALFA à la CODEL et la soixantaine de radios partenaires de Faso Médias constituait par le même coup de puissants canaux de communication pour la CODEL.



**PROJET PAPE DE DIAKONIA,
LE PRÉCURSEUR DE LA CODEL**

(Ph.: Diakonia)



«Panel sur la Transition démocratique burkinabè avec des OSC et Diakonia». (Ph.: Diakonia)

18

Au lendemain de l'insurrection populaire des 30 et 31 Octobre 2014, DIAKONIA a très vite senti la nécessité d'appuyer la société civile burkinabè pour préparer les élections prévues pour fin 2015. Une trentaine d'OSC ont été retenues suite à un appel à projet pour faire partie du Projet d'Appui au Processus Electoral (PAPE).

Il s'agissait pour ces OSC de postuler et d'œuvrer à une transition apaisée à travers des élections historiques pour une démocratie consolidée. Il était important que les OSC s'organisent et se mobilisent pour apporter leur contribution à ce processus.

L'idée de mutualiser les initiatives des OSC est née suite à certaines constatations liées à

l'expérience électorales de certains pays tels que le Sénégal, le Mozambique, la Côte d'Ivoire et le Mali où il a été constaté que dès lors où les OSC se mettent ensemble, ils ont davantage de chance d'influer positivement le processus.

Les différents regroupements des OSC influencent le processus par des analyses et le travail de monitoring réalisé.

En revanche, quand elles partent en rang dispersé, elles produisent des analyses souvent contradictoires qui finissent par décrédibiliser le processus électoral. Il est donc établi que la mutualisation et la synergie des OSC renforcent la crédibilité du processus.

Sélection rigoureuse des OSC

Diakonia a procédé à un appel à candidatures où des organisations spécialisées dans la démocratie, les droits humains et le genre ayant une expérience d'observation des élections d'au moins 3 ans pouvaient postuler. Une fois la sélection faite, ces organisations, dans le cadre du financement du PAPE, ont bénéficié d'un accompagnement technique pour renforcer leurs capacités opérationnelles à travers des ateliers et d'autres cadres de rencontres.

Ce travail de brainstorming a permis de les outiller avant qu'elles ne se projettent sur le terrain pour la sensibilisation, l'éducation au vote et la prévention aux conflits.

L'approbation des PTF

L'idée de mettre en place une initiative de mutualisation des OSC a été proposée à l'ensemble des partenaires de DIAKONIA. Ces partenaires ont jugé sur la base de l'expérience passée que la société civile burkinabè était



«Luther Yaméogo, le représentant pays de Diakonia (en arrière plan) lors du panel sur la Transition». (Ph.: Diakonia)

un pilier important, un acteur majeur de la démocratie au Burkina. Seulement, les résultats qu'elles engrangent sont souvent mitigées du fait de la dispersion des initiatives.

D'ailleurs quand l'idée a été proposée à ces organisations, il y a eu une résistance au départ parce que chacune voulait avoir son financement, porter son projet et travailler dans sa zone de prédilection. Pour surmonter ces réticences, DIAKONIA a dû mettre en place un mécanisme d'accompagnement à travers des ateliers et des cadres de dialogue en s'appuyant sur l'expérience de certaines ONG qui ont apporté également l'expérience d'autres pays.



«Les Etats-Unis avec en tête leur ambassadeur (au milieu) ont soutenu le processus». (Ph.: Diakonia)

avec la société civile, il ne s'agit pas seulement de leur donner des appuis financiers, mais de leur faire porter une matrice de résultats qui est de parvenir à un rendement en adéquation avec les objectifs de départ.

Pour Luther Yaméogo, représentant pays de DIAKONIA : «le PAPE a largement contribué, à travers les campagnes menées par les organisations membres, à la réussite de la Transition et à l'organisation d'élections transparentes et apaisées.»

Le PAPE a travaillé avant les élections à apaiser le climat lors de la campagne électorale et favoriser la transparence du processus électoral pour que les résultats soient acceptés par tous les acteurs.

Diakonia, un convoyeur de synergie

Diakonia avait un rôle de facilitateur de dialogue entre les acteurs du processus électoral. Il a joué le rôle d'interface entre les autorités de la Transition en charge de l'organisation des élections et les PTF ainsi qu'avec les OSC engagées dans le processus sous le label du PAPE.

DIAKONIA a surtout joué un rôle d'appui technique aux organisations qui ont été retenues parce que dans le cadre du partenariat de Diakonia

Caravanes et cadres de débats citoyens, l'exemple du Balai Citoyen

Le Balai Citoyen a initié, dans le cadre du PAPE de DIAKONIA des caravanes et des débats citoyens. Les caravanes consistaient à aller rencontrer les populations pour les sensibiliser et les mobiliser à s'inscrire sur les listes électorales.

Le Balai Citoyen a saisi l'opportunité de l'opération d'enrôlement biométrique de la CENI pour mener sa campagne. Les caravanes de sensibilisations ont sillonné les villes de Bobo-Dioulasso, Koudougou, Kaya, Dori, Tenkodogo, Ouahigouya, Yako, Ouagadougou et communes environnantes.

Le déroulement des caravanes se faisait suivant le programme d'enrôlement planifié par la CENI. Partout où la caravane est passée, c'est le même message résumé par le slogan : «Après ta révolte, ton vote». Il fallait parachever l'insurrection populaire par une



« Une militante du Balai Citoyen dans un marché en train d'expliquer aux femmes comment voter ». (Ph.: Sophie Garcia)

«insurrection électorale» caractérisée par une forte participation au scrutin. A chaque étape, le scénario consistait à l'animation d'une soirée musicale avec des artistes qui passaient le message d'aller s'inscrire sur les listes électorales.

La promotion d'un vote conscient

Après les caravanes, une autre campagne a été menée par le Balai Citoyen, toujours dans le cadre du Programme d'Appui au Processus Electoral (PAPE). Le mouvement citoyen a organisé des débats citoyens qui

mettaient face à face des candidats ou leurs représentants et les citoyens. Au cours de ces débats, les candidats ou leurs représentants devaient présenter l'essentiel de leur programme et répondre aux questions et préoccupations posées par le public.

Les messages au-delà de l'appel à la surveillance des votes et du dépouillement visaient aussi à sensibiliser les citoyens sur le sens réel de leur vote, à savoir qu'ils doivent prendre connaissance des programmes des candidats et opérer un vote conscient et se départir des votes ethnistes, religieux, régionalistes ou basés sur l'argent. Les messages étaient suivis de concerts mettant en scène des artistes engagés.

Le jour du scrutin, le Balai Citoyen a mis en œuvre son concept dénommé «Je vote, je reste». Le concept, comme son nom l'indique, incite les électeurs à rester aux alentours de leur lieu de vote depuis le moment de leur vote jusqu'à la clôture des bureaux et à la fin du dépouillement.

Cette forme d'observation et de surveillance électorale apparaît comme une première car elle met l'électeur lui-même au cœur de la garantie du scrutin. Comme faisant suite au premier projet, c'est encore DIAKONIA qui a accompagné le Balai citoyen pour la réalisation de son projet.

Le Balai citoyen membre de la CODEL a déployé environ 450 observateurs dans différentes villes. Leur mission a consisté à sillonner les villes et à observer les élections dans les bureaux de vote mais aussi en dehors car souvent les enjeux peuvent se trouver ailleurs. Les observateurs ont été dotés de smartphone avec lesquels ils pouvaient facilement signaler toute situation suspecte constatée.

Le siège du Balai Citoyen à Ouagadougou a été le centre de compilation des informations provenant des provinces et des différents bureaux de vote.

Le Balai retient que l'observation par les électeurs est possible et constitue un moyen efficace contre la manipulation du suffrage populaire.

Quelques chiffres

- 7 meetings-concerts organisés :
15 300 personnes touchées
- 8 émissions radios réalisées :
environ 500 000 personnes touchées
- 28 débats citoyens organisés



LA SITUATION ROOM

«L'équipe de veille de la Situation-room». (Ph.: Idrissa Barry)

Un dispositif inédit pour des ELECTIONS pas comme les autres

C'est quoi la situation-room

La Situation Room est une plate-forme de partage d'information entre des groupes de la société civile travaillant sur les élections pour renforcer la collaboration, le plaidoyer et rendre possible une réponse rapide aux dysfonctionnements dans la gestion du processus électoral. Elle complète l'observation électorale traditionnelle.

Une plate-forme de coordination des représentants de la société civile se réunit périodiquement au cours de la période d'une élection ou d'un ensemble d'élections pour analyser les informations provenant du terrain, donner une alerte précoce en réponse aux problèmes identifiés, et des recommandations ponctuelles pour assurer la crédibilité et le succès du processus électoral.

La Situation Room ou Plateforme de veille électorale est ainsi un observatoire permanent de suivi. Elle consiste en une veille active et organisée sur l'ensemble du processus électoral, en particulier les périodes de pré-campagne, campagne, scrutin et post scrutin. Elle est constituée par des représentants de

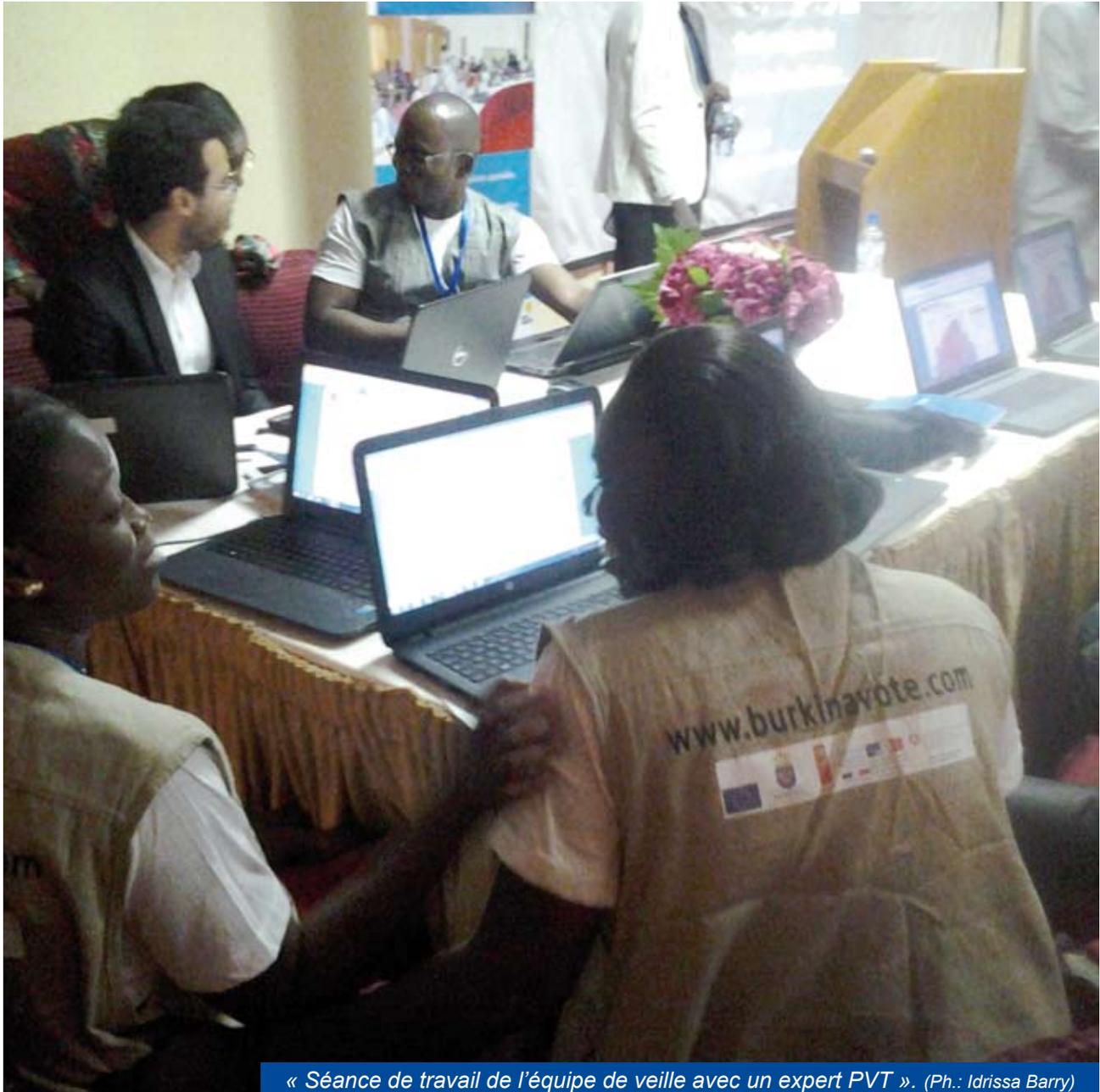
la société civile, les médias, les universitaires, les organisations confessionnelles, les femmes et les groupes de jeunes et les associations professionnelles impliquées dans la surveillance des élections.

La Situation Room électorale constitue un modèle de plateforme qui donne la possibilité aux organisations parties prenantes de conduire parallèlement leur travail électoral de façon autonome. Chaque groupe apporte à la plateforme des informations et des relais sur le terrain, qui constituent les bases de l'analyse et du plaidoyer de la Situation Room.

La diversité des membres qui la composent permet de combiner diverses sources d'information, d'analyse, de réseaux, de compétences distinctives, etc; ce qui permet de construire des positions objectives et équilibrées et d'améliorer la crédibilité de la société civile.

Néanmoins, il ne s'agit pas d'une simple superposition mais d'un groupe constitué de manière délibérée et organisée afin d'accroître les chances d'obtenir les informations utiles et désirées.

D'un point de vue fonctionnel, la Situation Room/ Plateforme de veille électorale est ainsi :



« Séance de travail de l'équipe de veille avec un expert PVT ». (Ph.: Idrissa Barry)

1. Un moyen subtil de collaboration entre la société civile et les autorités en charge de l'organisation, de la gestion et de la supervision du processus électoral, à travers la mise à disposition d'informations stratégiques liée à la matière électorale par la société civile pour que ces autorités puissent intervenir pour corriger les dysfonctionnements ;
2. Une source d'information fiable pour les citoyens, les médias, etc. sur le déroulement du processus électoral et sa conformité aux principes et normes en vigueur ;
3. Une alliance entre l'opérationnel et la stratégie, matérialisée par l'observation électorale qui permet de recueillir des données de terrain envoyées à une chambre technique, d'une part, et les chambres intermédiaire et politique qui documentent et produisent de l'information liée à la matière électorale, d'autre part.

Pour l'opérationnalisation pratique de ce programme et lui garantir une valeur ajoutée, une collaboration sera établie entre les acteurs NDI, One World, IFES, OSIWA et Diakonia en partenariat avec les parties prenantes locales et internationales.

L'action conjuguée permettra également de développer des actions structurantes au-delà du conjoncturel électoral.

C'est pourquoi, le programme est prévu sur une durée de trois ans (2015 à 2017) afin de mener un monitoring post électoral, d'influer sur l'opérationnalisation des réformes adoptées et d'accompagner la participation active et inclusive de toutes les parties prenantes.

Les acteurs et la démarche

Le dispositif comprenait trois chambres : une chambre de décision, une chambre technique et une chambre intermédiaire.

- ✓ La Chambre Technique composée d'experts en traitement de données assisté des EVA (Equipe de Veille et d'Analyse) ont animé le dispositif technologique de la situation room.
- ✓ La Chambre Intermédiaire composée d'un panel de sept experts ont animé le dispositif d'analyse des données remontées par la chambre technique. les experts avaient la charge de proposer des éléments d'analyse et de déclaration en fonction de leurs domaines de compétences : expert électoral, juridique, genre, politique, médias, participation

citoyenne et jeunesse, prévention et gestion des conflits électoraux.

- ✓ La Chambre de Décision était constituée du bureau de la CODEL élargi à des personnalités représentatives de la société civile burkinabè. Elle a assuré les fonctions de représentation de la CODEL, de coordination de la situation room, de gestion des incidents/dysfonctionnements remontés par la chambre technique et de liaison avec les institutions de gestion des élections.

La plateforme www.burkinavote.com a donné en temps réel les informations sur l'ouverture des bureaux de vote, le déroulement des opérations de vote sur toute l'étendue du territoire. Une équipe de blogueurs et de cyber activistes

ont par ailleurs assuré la visibilité du travail de la CODEL sur les réseaux sociaux (facebook, twitter).

Les partenaires de la CODEL (ECES, One world, OSIWA) ont mis à sa disposition des experts pour la mise en place de la situation-room. Le travail préalable s'avérait très crucial pour la réussite du processus.

Une démarche rigoureuse

Les actions qui entrent directement dans le cadre de l'opérationnalisation de la situation room ont consisté en la formation des formateurs, les formations en cascades des observateurs, la formation des membres de l'équipe de veille.



«Le Directeur du Bureau de la Coopération Suisse au Burkina, monsieur Jean-Bernard DUBOIS, au siège de la CODEL». (Ph.: Idrissa Barry)

Le développement du plan et des outils de formation a été confié au Centre pour la Gouvernance Démocratique (CGD).

Il a ainsi assuré la formation d'une trentaine de formateurs et coordonner les formations en cascades des 6 000 observateurs à déployer. Les membres de l'équipe de veille au nombre de cinquante ont été recrutés et formés sous la coordination technique de One World assisté de techniciens et de statisticiens.

D'abord, le travail d'appui technique en recrutement, en formation et le déploiement des observateurs au niveau des bureaux de vote pour l'observation des élections couplées. Cette phase englobe tout ce qui est l'élaboration des

méthodologies, des contenus de formation et de stratégie de rapportage. Ensuite, l'appui a porté sur l'installation du quartier général de la CODEL pour gérer les opérations sur le terrain pendant le jour du scrutin.

Pour la formation, il y a eu deux phases : la formation des formateurs et la formation en cascade des observateurs. Les formateurs ont été scindés en deux groupes. Un groupe couvrait la région du Centre-Est et un autre devrait couvrir la partie Ouest. La formation concernait chaque chef-lieu des régions où chaque observateur a été invité à venir assister à la formation. Le nombre maximal par session de formation était de 30 pour les observateurs PVT et 50 pour les

28



observateurs mobiles. Dans chaque chef-lieu de province, il y a eu un certain nombre de formation simultanée sur tout le territoire.

L'équipe de formateurs a eu le temps de se familiariser avec la méthodologie et de s'approprier le projet. Ils ont eu aussi l'accompagnement des formateurs seniors.

Les observateurs PVT et l'échantillonnage adéquat

Ces observateurs d'un type particulier étaient au nombre de 250. Ils devaient rester dans leurs bureaux de vote de l'ouverture jusqu'au dépouillement des bulletins de vote.

Cet échantillon a couvert tout le territoire national, de sorte qu'il garantit une représentativité significative au niveau national. La qualité du travail n'est pas reflétée par la taille de l'échantillon mais par la couverture de l'échantillon.

Sur l'échantillon final qui était de 250, une couverture de 100% a été obtenue le jour du scrutin avec un taux de réponses de tous les bureaux de vote.

Cela veut dire que tous les observateurs qui étaient déployés sur l'échantillon statistique envoyaient



«Une vue de l'équipe de veille». (Ph.: Idrissa Barry)

leur rapport de la manière qu'il fallait, pour que ceux qui étaient au niveau central puissent collecter et analyser ces données afin de sortir avec des statistiques fiables sur le déroulement du scrutin mais aussi sur la vérification officielle des résultats à la conférence de presse jour J+2 où la CODEL a donné la marge des résultats tels que calculés par les statisticiens qui ont permis de valider les résultats officiels tels que déclarés par CENI.

Le rôle des agents de veille

Les agents de veille et d'analyse ont été formés pour gérer les opérations au niveau de

la situation room. Le système informatique de gestion de bases de données était les premiers moyens qui constituaient à réceptionner tous les rapports des sms des observateurs pour les analyser pour voir si c'étaient les informations cohérentes.

Les agents de veille et d'analyse au nombre 50 avaient un accès sur ce système pour pouvoir faire le suivi des opérations sur le terrain. En même temps, ils étaient munis des téléphones portables avec les numéros des observateurs et le système permettait d'avoir des listes d'appel que les agents de veille d'analyse utilisaient pour contacter directement l'observateur par téléphone pour vérifier si l'observateur a envoyé ou pas ses résultats.

La cellule des incidents critiques

L'une des cellules la plus importante au niveau de la situation-room était la cellule des incidents critiques. Les observateurs ont été formés sur l'envoi du code z en cas d'incidents critiques. Cet incident est défini comme un incident ayant un impact direct sur le processus ou sur les résultats. Tout le travail effectué par l'équipe de veille était agrégé pour être fourni à la Chambre intermédiaire et à la Chambre de décision. Sur la base de ces données, les membres de ces

deux Chambres étaient capables d'évaluer et d'interpréter les observations qui viennent du terrain de manière simultanée le jour du scrutin et de communiquer en même temps auprès de l'opinion publique.

Les solutions alternatives

Pour pallier d'éventuelles défections de certains observateurs piquets, la CODEL a prévu deux types de solutions. La première a consisté à seconder certains observateurs PVT intervenant dans des régions très reculées. Au cas où, à la dernière minute, les titulaires seraient défaillants, on dépêche rapidement les « réservistes ». L'autre solution consistait à reposer des observateurs mobiles évoluant aux alentours des bureaux de vote PVT pour remplacer les absents.

Des solutions alternatives avaient été envisagées également concernant d'éventuelles défaillances techniques. Ainsi, pour pallier au problème des réseaux téléphoniques et de connexion Internet, les observateurs mobiles étaient chargés de se déplacer auprès des observateurs piqués pour prendre les informations et les envoyer au QG de la CODEL. Pour les délestages, des groupes électrogènes ont été achetés et prêts à prendre le relais.



ECES POUR UNE «TRANSPARENCE PURE ET DURE» DES ÉLECTIONS

(Ph.: Sophie Garcia)



*«Anaïs Simaali, expert PVT recevant une attestation de reconnaissance de la CODEL».
(Ph.: Idrissa Barry)*

Le Centre européen d'appui électoral (ECES) est une organisation non gouvernementale qui intervient dans les domaines de la démocratisation, du renforcement des institutions et de la défense des droits humains. Il a une longue expérience dans plusieurs pays africains dans le soutien des commissions électorales et du renforcement des processus électoraux.

Pour les élections du 29 novembre 2015 au Burkina Faso, ECES s'est particulièrement impliqué à travers son Projet d'Appui à la Crédibilité et à la Transparence des Elections (PACTE) dans l'appui à la CENI et à la CODEL.

Pour animer la situation-room de la CODEL, la CENI a demandé à ECES d'apporter son expertise. C'est ainsi que deux experts ont été mis à la disposition de la plateforme de la société civile. L'expert en comptage parallèle des votes a aidé à la mise en place de la plateforme électronique, à la formation des agents et des observateurs PVT. L'expert électoral a été affecté à la Chambre intermédiaire de la CODEL qui analyse les incidents critiques et les transmet à la Chambre politique. Ces deux experts étaient au quotidien aux côtés de la CODEL.

Franck Balme, l'expert électoral, a été impressionné par l'état d'esprit au niveau de la

CODEL : « Ce qui était intéressant et appréciable, c'est que la CODEL était dans une démarche très ouverte et d'apprentissage. Elle a voulu maximiser sa chance d'apprendre. »

Cette volonté d'apprendre a amené les responsables de la structure à faire une immersion dans deux pays (le Sénégal et la Côte d'Ivoire) pour échanger sur les expériences de ces pays dans le système de comptage parallèle des votes.

Les dirigeants de la CODEL ont pu voir comment la situation-room a fonctionné dans ces deux pays: la méthodologie adoptée, la communication qui doit accompagner tout le processus, les pièges à éviter, etc. Ils ont appris ce qu'il fallait mettre en place à quel moment et de quelle manière.

Les deux voyages d'étude ont été faits grâce à l'appui technique et financier des bailleurs dont ECES et OSIWA.

Pourquoi soutenir la CODEL

Pour ECES, le maître-mot, c'est la TRANSPARENCE. « Nous sommes aux côtés de tous les acteurs qui visent à renforcer la transparence du processus. L'exemple le plus flagrant, c'est d'avoir donné les résultats de la Présidentielle à jour J+1. Ça c'est de la transparence pure et dure. »

ECES a choisi de s'investir auprès de la CODEL parce que pour lui, la société civile est un acteur majeur dans le renforcement de la transparence des processus électoraux. Ce sont les membres

Les éléments de confiance du système de transmission des résultats.

- L'accès réglementé aux données aux seules personnes autorisées;
- La confirmation de l'état vide de la base de données avant le début de la saisie ;
- La mise en conformité des résultats saisis avec les résultats issus du BV ;
- Le cryptage des données pendant leur transmission au siège de la CENI;
- La vérification de la conformité des résultats entre le siège et le CCCR par téléphone et manuellement.

des organisations de la société civile qui permettent à tous les citoyens de mieux connaître ce qui se passe dans un processus électoral.

Un électeur qui part voter dans un bureau de vote va voir ce qui se passe uniquement dans ce bureau de vote. L'avantage avec les observateurs des, c'est qu'on a une vue d'ensemble de ce qui se passe dans le pays et cela renforce la transparence. C'est la raison pour laquelle, ECES s'est engagé auprès de la CODEL pour renforcer la transparence qui lui est chère.

Cette transparence est un levain pour la santé démocratique des Etats dans un monde où de nombreux citoyens se détournent de plus en plus de la démocratie représentative. «Quand vous avez un peuple qui voit que son processus électoral est transparent, il aura une plus grande confiance dans ce processus et qui dit plus grande confiance dit plus grande participation des citoyens à tous les niveaux.», souligne l'expert électoral de ECES.

Le bilan des élections dressé par ECES est très positif : «Les élections de 2015 au Burkina Faso ont été presque parfaites tant sur le plan technique que politique.» A titre personnel, l'expert électoral s'est senti «extrêmement privilégié d'avoir travaillé avec aux côtés de

la CODEL et de la CENI. Cela restera une expérience unique dans ma carrière.»

Avec la CENI, ECES a apporté des soutiens sous des formes suivantes :

- 450 personnes formées en leadership et gestion des conflits électoraux
- Une dizaine de cadres de ma CENI formés pour devenir des formateurs en leadership et en gestion des conflits électoraux
- Appui juridique en termes d'analyse des textes et des décisions, évaluation des appels d'offre, sélection des fournisseurs
- Soutien logistique avec l'achat d'une partie du matériel électoral (urnes, enveloppes scellées, etc.), achat du matériel VSAT et installation du système de transmission des résultats.
- Appui humain avec la mise à disposition d'un expert en traitement et transmission des résultats, ce qui a permis au président de la CENI de tenir sa promesse de proclamer les résultats le lendemain du scrutin, une exception dans de nombreux pays africains.



LA SITUATION ROOM, UN PARTENARIAT DYNAMIQUE AVEC LA CENI

(Ph.: Idrissa Barry)



(Ph.: Sophie Garcia)

Au cœur du système d'observation des élections, la situation-room de la CODEL a fonctionné en plein régime le jour des élections jusque tard dans la soirée.

Elle a permis à la Chambre politique de la CODEL d'interagir permanemment avec les responsables de la CENI pour corriger des cas de dysfonctionnements relevés dans certains bureaux de vote.

La situation-room en live

Comment a fonctionné le système mis en place par la société civile le jour des élections ?

Le jour du scrutin, le 29 novembre 2015, la situation-room a ouvert à 4h30 du matin. Les observateurs devaient être à leur bureau de vote à 5h30, avant l'ouverture officielle des bureaux de vote à 6h.

Entre 5h30 et 7H, les agents de veille ont vérifié si les 251 observateurs immobiles appelés aussi PVT sont dans leurs bureaux de vote.

A 5h45, il leur a été demandé d'envoyer un premier rapport sms pour donner le nombre d'inscrits par bureau de vote.

Le NDI a mis des experts à la disposition de la CODEL

Le National Democratic Institute (NDI) a été au cœur de la mise en place de la CODEL et de la réussite de la situation-room électorale. Il s'est beaucoup impliqué avec DIAKONIA dans la mise en place de la CODEL et de la situation-room. Dès le mois de mars, une rencontre a réuni ses partenaires et ceux de DIAKONIA pour explorer les pistes de collaboration en prélude aux élections. Cet atelier de cadrage entre le NDI, DIAKONIA et leurs partenaires en mars 2015 à RAN HOTEL a permis de jeter les bases de la mise en place de la CODEL puisque les OSC ont promis de fédérer leurs énergies pour réussir l'observation des élections suite à un autre atelier tenu à Léo. A cet atelier, OSIWA et One world sont venues partager l'expérience du Sénégal en situation-room et exposer les exigences qu'implique cette plateforme d'observation citoyenne.

L'appui du NDI s'est manifesté en deux temps. D'abord par l'organisation d'un voyage d'étude à Abidjan (Côte d'Ivoire) pour voir le fonctionnement de la POECI, structure d'observation des élections mise en place par la société civile ivoirienne. Cette mission a permis de revoir le dispositif de la CODEL, notamment par le recrutement des 45 correspondants provinciaux pour être

des intermédiaires entre la CODEL et ses observateurs sur le terrain. L'envoi d'expert constitue le second temps dans l'appui apporté par le NDI à la CODEL. De Washington, Richard Klein, conseiller principal élections de NDI est venu s'imprégner de la situation et a recommandé le recrutement d'un expert de longue durée pour suivre tout le processus au regard des exigences de la situation-room électorale. Les deux ont contribué à la formation des observateurs PVT.

Le NDI a dépêché d'autres personnes auprès de la CODEL pour des appuis ponctuels. Pour le volet communication par exemple, Kevin Adomayaoer, directeur des programmes du NDI Côte d'Ivoire est venu prêter main forte à l'équipe de communication de la CODEL. Même le Directeur Afrique de l'Ouest et centrale de l'Institut, Christopher FORUNYOH, a fait le déplacement de Ouagadougou pour voir le travail de la situation-room. «La contribution du NDI a été décisive dans la mise en place de la situation-room en mettant à la disposition de la CODEL des experts pour la formation des observateurs et l'animation de la plateforme électronique du comptage parallèle des votes», résume Mme Somé, point focal du NDI à la CODEL. Les premiers responsables de l'Institut se disent satisfaits des résultats atteints par la CODEL.

Après l'ouverture des bureaux à 6H, un autre sms devrait être envoyé. Cela concerne les procédures d'ouverture.

A 12h15, un 3e sms est envoyé pour recevoir des renseignements sur le processus de vote.

Toutes ces informations ont été transmises par les observateurs PVT dans les délais indiqués.

Au niveau de la Chambre de veille, durant toute la journée, le programme a consisté dans un premier temps à suivre les rapports qui n'ont pas été envoyés, ensuite la 2e priorité consistait à nettoyer les données s'il y a des incohérences

ou des erreurs. La journée était donc au rythme du planning d'envoi des données par sms.

Après la fermeture des bureaux de vote, les agents de veille ont procédé à la récolte des données sur les résultats du scrutin. Ce travail de collecte des résultats s'est terminé à 2H du matin.

«A la fin du scrutin, nous avons eu des informations provenant de tous les 251 bureaux de vote. Ce qui est très rare pour les PVT d'avoir 100 pour cent des informations. », note l'expert Anaïs Samaali.



«Bureau de vote dans une école à Ouaga». (Ph.: Sophie Garcia)



«Des électeurs attendant patiemment leur tour pour voter». (Ph.: Sophie Garcia)

La communication avec l'opinion publique

Plusieurs personnes attendaient les premiers communiqués de la CODEL pour jauger la qualité du déroulement du scrutin.

Elles étaient scotchées sur le site burkinavote.com ou sur les réseaux sociaux pour suivre les informations récoltées par les milliers d'observateurs de la CODEL. Plusieurs communiqués sont venus étancher la soif des uns et des autres.

- 1er communiqué de la CODEL publié avant 12h: il analyse les premières données

rapportées par les observateurs.

- 2è communiqué dans l'après-midi à la clôture des votes : il analyse l'ensemble du processus électoral.
- 3è communiqué le 30 novembre, au lendemain du scrutin : il donne les résultats du scrutin

L'interactivité avec la CENI

La collaboration avec la CENI a permis à cette dernière de revoir son dispositif dans certaines zones et de corriger des imperfections dans des bureaux de vote qui avaient des difficultés

OSIWA, une expertise technique au service de la CODEL



L'accompagnement de OSIWA a permis d'assurer :

- une introduction du modèle d'élection « Situation Room » mis en œuvre par OSIWA dans différents pays d'Afrique de l'Ouest aux acteurs des organisations de la société civile, aux organismes de gestion des élections et aux institutions étatiques
- L'accompagnement des OSC et de la CODEL dans la définition et la mise en œuvre d'un programme de travail sur les élections couplées ;
- Le renforcement des capacités des acteurs et l'accompagnement technique et stratégique tout au long du processus pré, pendant et post électoral (de février 2015 à février 2016) ;
- La facilitation d'échanges de bonnes pratiques avec un pays ayant déjà mis en œuvre la SR en facilitant la visite d'échanges d'une délégation du Burkina (CODEL + CENI) au Sénégal en septembre 2016 ;
- L'assistance technique dans la mise en œuvre de la « Situation Room » en apportant au secrétariat de la « Situation Room » l'appui technique nécessaire à la mise en œuvre de la « Situation Room » pour un lancement et un déploiement réussis de la Plateforme pour les élections Présidentielles et Législatives ;
- L'appui à la mise en œuvre des activités de communication, et plus particulièrement l'implémentation de la stratégie d'approche des médias et réseaux sociaux ;

Dans un souci de favoriser l'échange d'expériences et de renforcer les capacités de la CODEL dans la mise en œuvre de la « Situation Room » (voir plus bas), ECES a fait venir de Dakar deux expertes d'OSIWA quelques jours avant les élections. Ces deux expertes ont accompagné la CODEL tout au long du processus électoral, conseillant les différents intervenants participant à la prise de décision et l'élaboration de la stratégie de communication le jour de l'élection et dans la phase post-électorale.

pour accomplir leurs tâches. Pas moins de **256 dysfonctionnements constatés le jour du scrutin** ont pu être corrigés ou minimisés grâce à cette collaboration proactive.

Les différents dysfonctionnements étaient liés aux cas suivants :

- Absence de bulletins de vote et de fiches d'émargement
- Refoulement massif d'électeurs : déplacement des experts de la CODEL sur le site pour vérification
- Cartes d'électeurs où le centre de vote n'est pas spécifié
- Confusion sur la liste
- Manque de communication avec les électeurs
- Electrice avec 2 cartes
- Electeur ayant son nom sur une seule liste (la présidentielle par exemple mais pas sur les législatives).

Le président de la CENI, Me Barthélemy Kéré, est catégorique sur l'apport de la situation-room



*«Le président de la CENI, Me Barthélemy Kéré».
(Ph.: Sophie Garcia)*

dans le travail de sa structure le jour des votes : *«Je pense que si on n'avait pas eu la CODEL, on n'aurait pas pu résoudre les problèmes constatés dans certains bureaux de vote.»* Il note une nette différence entre ces élections et celles qu'il a organisées les années passées. *« Les élections précédentes, les observateurs indépendants se promenaient avec leurs bics et calepins, prenaient des notes et à la fin des élections, ils vous faisaient un long réquisitoire où ils disaient qu'à tel endroit, ça s'est bien passé, à tel autre endroit, c'était la catastrophe. Cette année, j'ai trouvé dans la CODEL une organisation d'une utilité extraordinaire parce qu'il suffisait de*

constater qu'au niveau de tel bureau de vote, il manque du matériel, ils remontent l'information au niveau de leur situation room et au sein de la situation-room, il est prévu qu'une personnalité se mette en rapport avec la CENI.

Moi j'ai personnellement été approché plusieurs fois par le président Halidou Ouédraogo pour dire à tel endroit, il y a tel problème.

Cela me permet de déclencher tous les mécanismes avec l'ensemble de mes collaborateurs et on peut couvrir très rapidement les différentes difficultés et on a pu les résoudre.

« Le fait que nous ayons eu l'information à temps utile pour réagir et faire en sorte que les difficultés puissent être réglées, vraiment nous pensons que c'est une expérience qu'il faut capitaliser, de manière à ce que pour les prochaines fois il y ait ce niveau de collaboration qui va permettre de rassurer les électeurs que leur droit sera respecté. »

Me Kéré

Nous n'avons pas eu cette forme de collaboration en 2012. »



«Le Directeur du Bureau de la Coopération Suisse au Burkina, Représentant des PTF, à la cérémonie de lancement de la situation room». (Ph.: Idrissa Barry)



«Le président du CNT au siège de la CODEL avant la proclamation des résultats». (Ph.: Gabriel Kambou)

Des chiffres « exclusivité » de la CODEL

- Dans 93 pour cent des bureaux de vote, la sécurité était présente
- Dans 97 pour cent des bureaux de vote, les procédures d'ouverture des BV ont été respectées
- Dans 91 pour cent des BV, le matériel nécessaire était disponible
- Dans 76 pour cent des BV, la liste des électeurs n'était pas affichée

- 99 pour cent des BV avaient ouvert à 7h dont 86 pour cent dès 6H15

- Dans 98,4 pour cent des BV, l'identité des électeurs a été contrôlée correctement
- 14 pour cent des présidents des BV étaient des femmes

Le challenge du taux de participation

La CODEL avait promis de donner le taux de participation du scrutin à la mi-journée autour de 13h. Les médias et divers acteurs du processus étaient à l'affût. Dans le rapport envoyé aux

observateurs à 12h15, la question a été posée. Certains ont pu renseigner, mais d'autres n'y arrivaient pas.

Ces informations étant très sensibles et très critiques, personne ne pouvait prendre le risque de divulguer des chiffres auxquels on n'a pas confiance.

Le retard observé dans la récolte des données serait dû à deux facteurs : certains bureaux n'étaient pas couverts par les observateurs disposant des téléphones et dans d'autres, c'était l'accès à des données qui était difficile.

Pour Anaïs Samaali, expert en comptage parallèle des votes : *«Le taux de participation est un chiffre clef et la loi interdit à la CODEL de déclarer les résultats avant la CENI. Nous avons préféré garder l'information jusqu'à la conférence de presse où nous avons fait la vérification officielle du taux de participation.»*

03 personnes seulement avaient accès aux informations sur le taux de participation et les résultats.

Il s'agit du responsable du système de traitement de base de données, du statisticien et du président de la CODEL.

Les clés de succès du système PVT

Si le système a bien fonctionné, cela est dû à un certain nombre de facteurs. Ils se résument aux éléments suivants :

- une préparation optimale avant le scrutin avec la formation des observateurs.
- un échantillon faisable : de 1006, il a été réduit à 251 pour maximiser les chances de réussite. Cet échantillon a pris en compte le poids électoral des communes, le nombre des ruraux par rapport aux citadins. En somme, il avait les mêmes caractéristiques que la structure de la population au niveau de chaque région.
- un doublement d'observateurs dans quelques bureaux de vote en cas d'absence du titulaire (entre 50 et 60 BV étaient concernés).
- L'usage des nouvelles technologies comme méthode de rapportage
- une adhésion satisfaisante des observateurs et de leurs structures d'appartenance.



**ONE WORLD, L'ONG QUI A
COORDONNÉ LE TRAVAIL
DE LA «SITUATION-ROOM»**

(Ph.: DR)

Basée à Londres, One World est une petite organisation avec une grande efficacité. Elle travaille dans beaucoup de pays avec une approche basée sur l'appui technique des acteurs locaux. Pas de substitution, mais du renforcement des capacités.

One World et ses 3 étapes

Pour l'observation électorale, One World a apporté son expertise dans la mise en œuvre de la situation-room en quatre étapes :

- Développement et mise à disposition de logiciels pour l'animation de la plateforme technologique de remontée des informations.
- Formation des observateurs et des agents de veille sur l'utilisation des appareils et du logiciel.
- Coordination du travail de la Chambre technique de la CODEL



«Des PTF reçus au siège de Diakonia». (Ph.: Diakonia)



«Séance d'explication du concept de Situation Room».
(Ph.: Idrissa Barry)

Les défis relevés par One World

L'ONG britannique a été au début et à la fin du processus de l'opérationnalisation de la situation-room. Elle s'était fixée trois défis qu'elle a formidablement relevés :

- Veiller sur la qualité du scrutin. Les questionnaires remplis par les observateurs sur le terrain ont permis de donner un avis professionnel sur la qualité des élections.
- Fournir à temps aux OSC membres de la CODEL des informations fiables sur les résultats des élections pour parer à d'éventuelles manipulations et instrumentalisation. La plateforme Burkinavote a rempli cette mission.
- Vérifier les résultats donnés par la CENI. Cela a été possible en faisant le point des résultats récoltés par les observateurs PVT. Ces derniers ont permis d'avoir une bonne certitude sur les chiffres proclamés par la CENI.

Une anecdote révélatrice de l'importance de la situation-room

Les logiciels ont révélé un bureau de vote avec 80% de bulletins nuls. Anomalie, pas



«Le vice-président
de la CODEL remettant
une attestation au
représentant de
One World»
(Ph.: Idrissa Barry)

**Jeffrey Allen, Global Programme coordinator
de One World**

**«On peut mettre en place toutes les plateformes
techniques, tous les logiciels, mais sans
communication humaine, rien ne peut marcher. C'est
le mariage entre la technique et l'humain qui nous a
permis de gagner ce pari de situation-room.»**

d'anomalie? Est-ce une erreur de saisie ?
L'agent de veille qui s'occupe de la zone où
se trouve le bureau de vote « particulier » a
contacté l'observateur PVT. Celui-ci a vérifié les
résultats du bureau de vote en question pour
les communiquer de nouveau au siège de la
CODEL.

Après vérification, il s'avère que le chiffre est
exact. La cause de ce fort taux de bulletins nuls
s'explique simplement par l'absence d'éducation
au vote dans le village.

Les électeurs ont été invités à aller voter, mais
pas comment voter. La plateforme mise en
place par One world a permis de comprendre
cette «anomalie» qui aurait pu être une source
de supputations de tous ordres et même de
tensions.

BURKINA FASO

FASOMÉDIAS

Citoyenneté, médias
et élections

PARTENARIAT CODEL-FASOMÉDIAS



(Ph.: Fasomédias)

UN PROJET

FINANCÉ PAR



CENTRE DE
CRISE

Une expérience heureuse pour les journalistes

Les médias burkinabè ont joué un rôle important ces dernières années comme tribune d'expression et de débats citoyens. Cette fonction tribunitienne a été bien remplie par les médias lors de l'insurrection populaire d'Octobre 2014.

Très peu de dérapages ont été constatés malgré la situation volatile qui prévalait. Sous la Transition, en prélude aux élections de fin 2015, l'Union nationale de l'audiovisuelle libre du Faso

(UNALFA), une organisation regroupant des radios et télévisions privées, avec l'appui de CFI, a initié des formations pour une centaine de journalistes dans la couverture et le traitement de l'information en période électorale. Cette initiative venant des médias privés a été bien appréciée par la CODEL.

Un partenariat stratégique a été noué et qui pourrait se résumer comme suit : «Je te donne les infos et tu m'ouvres tes antennes».

L'information étant la matière première des médias, la radio Fasomédias qui émet sur un



« Le président de la CODEL reçu au studio de Fasomédias par Charlemagne Abissi, président de l'UNALFA » (Ph.:Fasomédias)



«Le porte parole du Front de Renforcement de la Citoyenneté (FRC), Ismaël Diallo (à droite)» (Ph.:Idrissa Barry)

réseau d'une soixantaine de radios disséminées dans toutes les 13 régions du pays en avait besoin.

La plateforme mise en place par la CODEL permettait de satisfaire à ce besoin. Dans la pratique, le partenariat a consisté à affecter un journaliste au siège de la CODEL comme point focal de Fasomédias pour relayer les informations vers le studio central.

Il pouvait avoir accès très facilement aux responsables de la Chambre politique de la CODEL pour des interviews.

En retour, Fasomédias facilitait le passage des

dirigeants de la CODEL à ses émissions tels L'œil du citoyen, L'Invité du jour, Plateau spécial, etc. La CODEL a bénéficié pas moins de 5 heures d'antennes pour expliquer ses missions et le travail qu'il fait pour la transparence du scrutin.

Un partenariat gagnant-gagnant pour trois raisons

- La qualité des informations fournies par la CODEL. Ce sont des informations bien recoupées par le biais des observateurs déployés sur le terrain. Aucune rumeur n'est admise.

- La quantité des informations. Pour la première fois dans la couverture des élections au Burkina Faso, les médias pouvaient avoir, dans la mi-journée, des informations détaillées sur le taux de bureaux de vote ayant ouvert à l'heure, le nombre de femmes dans les bureaux, l'état du matériel manquant, l'affluence dans les bureaux, etc.
- La crédibilité de la CODEL. Reconnue comme une organisation sérieuse dans le paysage public par l'ensemble des acteurs du processus électoral, les médias avaient également confiance aux invités recommandés par la structure.



déroulement du scrutin. Les observateurs nationaux n'étaient pas assez déployés et renseignés sur le terrain. Cette fois-ci, grâce à la CODEL, c'est le contraire qui s'est produit. Nous avons eu beaucoup d'informations avec les observateurs nationaux, ce qui nous a permis d'alimenter nos Plateaux spéciaux, chose impensable s'il n'y avait pas eu cette plateforme.»

Soumaïla Rabo, rédacteur-en-chef :

«Lors des élections passées, ce sont les observateurs internationaux qui nous donnaient des informations très parcellaires sur le

Suggestions

- Lâcher plus d'informations. Par crainte de dérapage, le bureau de la CODEL a décidé de restreindre la prise de parole le jour du scrutin au seul président. Aucun observateur sur le terrain n'avait le droit d'accorder un entretien à un journaliste.
- Fasomédias aurait souhaiter que la CODEL désigne un interlocuteur au niveau de chaque région pour permettre à ses correspondants d'avoir des détails sur ce qui se passe dans les régions en temps réel.
- Publier plus tôt les communiqués pour permettre aux médias de les relayer.

Quelle autre structure plus qu'un centre de presse qui porte le nom d'un éminent journaliste d'investigation, ayant mis sa plume au service de la démocratie et des droits humains, était mieux placée pour réaliser le travail de mémoire sur l'insurrection populaire dans le cadre du projet DIAKONIA ?

Pour l'opérationnalisation de ce projet, c'est le Centre de presse Norbert Zongo (CNP NZ) qui a eu effectivement la responsabilité de faire ce travail dans le sens de contribuer à la mémoire institutionnelle de l'insurrection populaire.

Le travail a consisté à faire une reliure de presse sur les événements des 30 et 31 Octobre 2014, avant, pendant et après.

Le document propose une revue des articles de presse consacrés aux événements qui ont marqué le Burkina Faso lors de l'Insurrection des 30 et 31 Octobre 2014 qui a conduit à la chute du Président Blaise Compaoré.

La période couverte par la revue va du 21 octobre au 17 novembre 2014. Il s'agit de tous les articles publiés par les différents médias écrits du Burkina Faso au cours de cette période.

Après la phase des photocopies et du tri pour classifier et identifier les différents tomes du document, toutes les pages du Tome 1 ont été scannées avant la phase d'impression. Les autres pages non scannées feront partie des deux autres tomes en projet.

Le Tome 1 existe aussi en version électronique sous forme de CD-ROM.

Le document a fait l'objet de validation en février 2015 lors de l'atelier de capitalisation des bonnes pratiques dans le cadre du projet.

Dans le cadre de l'observation des élections, le Centre de presse a mobilisé des observateurs particuliers, à savoir des journalistes de plusieurs rédactions qui ont bénéficié d'un soutien financier pour rapporter et écrire sur ce qu'ils ont vu sur le terrain le jour du scrutin.

Plusieurs pages de journaux ont été effectivement consacrés à leurs reportages réalisés à Ouagadougou et dans les provinces. Ces productions ont contribué fortement à la mémoire institutionnelle des élections historiques que le Burkina Faso a vécues le 29 novembre 2015.



LEÇONS DE CAPITALISATION, DÉFIS ET PASSAGE À L'ÉCHELLE

(Ph.: Idrissa Barry)



«Le film « Une élection pas comme les autres » projeté lors du séminaire de capitalisation» (Ph.:DR)

La contribution de la société civile à l'observation des élections a généré des bonnes pratiques, d'où des leçons à tirer pour les prochains challenges.

- La première grande leçon à souligner, c'est la capacité de la société civile burkinabè à se mettre ensemble pour travailler et obtenir des résultats. La CODEL est le résultat de cette ingénierie institutionnelle des OSC burkinabè avec l'appui de leurs partenaires tels DIAKONIA et le NDI. Cette plateforme citoyenne de veille et d'alerte a pu déployer des observateurs sur l'ensemble des 45 provinces et 13 régions du pays, ce qui constitue une première en termes de maillage territorial dans l'observation électorale au Burkina Faso. La situation room a permis d'agréger les informations, les ressources, les expériences de diverses organisations qui apportaient chacune la spécificité de son domaine d'intervention. Les différentes Chambres de la CODEL combinaient des expertises des divers domaines comme la démocratie, les élections, le genre, la communication, les droits humains, etc. Dans ce sens, on peut retenir que la CODEL a bâti une notoriété certaine avec cette synergie d'actions avec ses organisations membres. Le jour J des élections, la situation

SEMFILMS PRÉSENTE:

UNE FAMILLE...
AVANT, PENDANT ET APRÈS LES ÉLECTIONS!



FRANCINE TIENDRÉBOGO

AUGUSTA PALENFO

DJAMILATOU KABORÉ

JUSTIN QUINDIGA (GSK)

LA FAMILLE DÉMOCRATIQUE

UNE SÉRIE ÉCRITE ET RÉALISÉE PAR INDOUSSA KABORÉ

Semfilms

droitlibre.tv



diakonia

CODEL

room a enregistré pas moins de 82 visites des autorités politiques, administratives, personnalités étrangères et surtout de la CENI qui sont venues constater le travail des observateurs déployés sur le terrain pour agréger les remontés d'information.

- La deuxième grande leçon résultant d'ailleurs de la création de la CODEL, c'est l'expérimentation de la « situation room ». Le dispositif est inédit dans le contexte burkinabè et a permis de crédibiliser davantage le scrutin par la remontée des incidents critiques vers l'organisme en charge des élections qui les corrigeait au fur et à mesure. Le travail fait dans le cadre de la situation-room a non seulement permis de disposer d'un capital de connaissance sur le déroulement des élections, mais aussi de renseigner sur la traçabilité des votes à travers la remontée des résultats qu'effectuaient les observateurs de la CODEL sur le terrain. La situation Room était une première et la synergie d'action entre la CODEL et l'organisme chargé des élections, la CENI a indubitablement rendu une réelle lisibilité et visibilité aux actions de la CODEL et a contribué du coup à la rendre crédible et légitime aux yeux des acteurs intervenant dans le processus électoral et au regard de l'opinion publique burkinabè et

internationale qui voyaient une structure de la société civile aider à résoudre pro-activement certains dysfonctionnements le jour du vote.

- La troisième tendance lourde, c'est le travail de comptage parallèle des voix au niveau de la CODEL qui a produit également des résultats satisfaisants selon l'ensemble des acteurs interrogés, en ce sens qu'il a été réalisé avec un professionnalisme avéré, en témoignent les résultats obtenus. A ce niveau, on peut dire que ce processus de comptage parallèle a apporté la confiance des acteurs. La CODEL a fait une évaluation scientifique et chiffrée des procédures de vote et aussi a permis une vérification des résultats tout en se basant sur la méthodologie qui est la statistique dont on a vu les résultats pendant les conférences et les communiqués de presse de la structure.
- La quatrième leçon qui est une des particularités des élections 2015, c'est l'extraordinaire mobilisation des partenaires techniques et financiers (PTF) pour soutenir les initiatives locales. Le processus a été mis en place avec l'apport actif et efficace de ces partenaires. Les contributions de ces partenaires qui se sont traduites par la mise à disposition des experts pour l'effectivité



Zéphirin Diabré

Roch Marc Christian Kaboré

Félicitations du candidat de l'UPC au Président nouvellement élu.



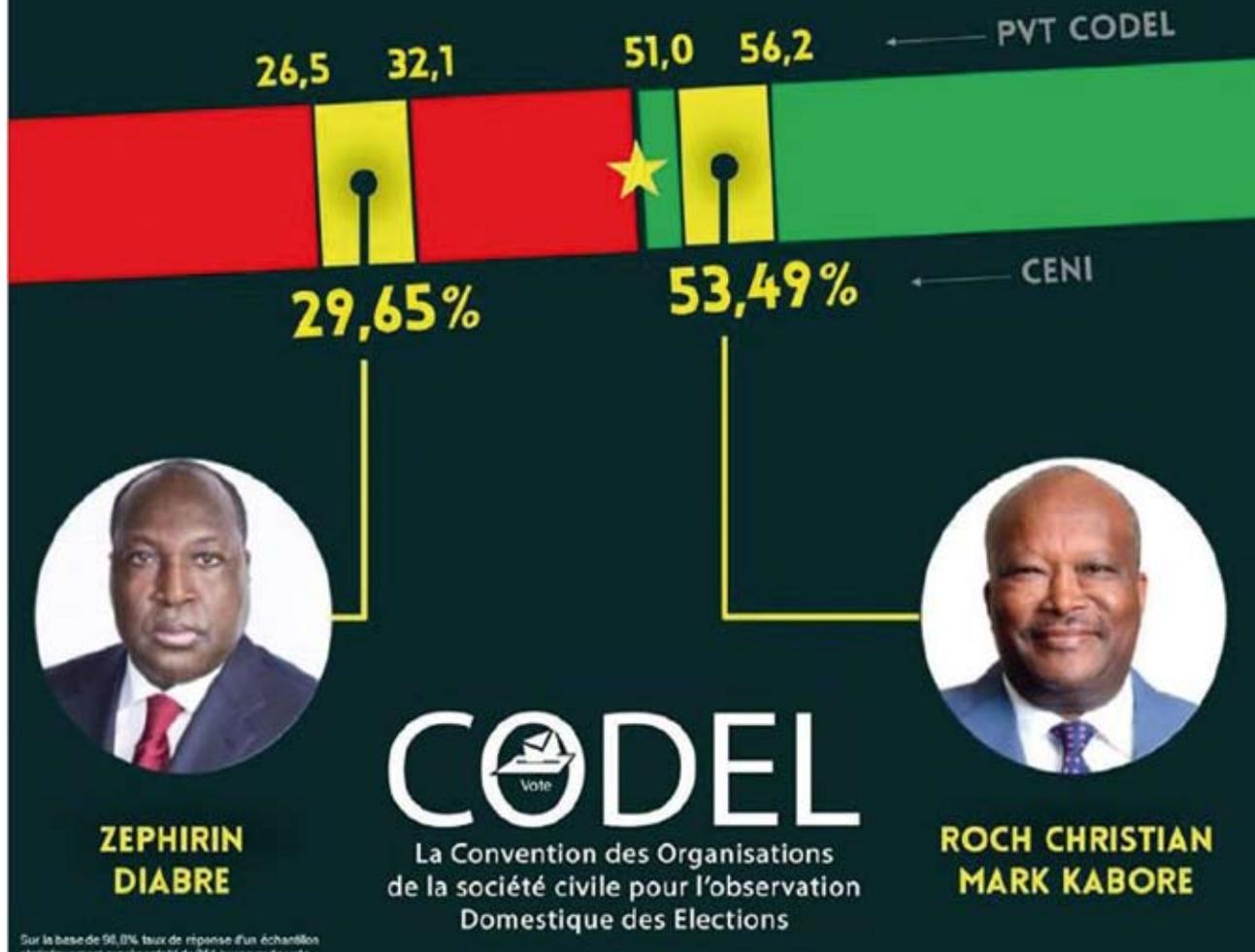
«Le président de la CODEL votant pour la première fois de sa vie» (Ph.: Haoua BA)

de la situation-room a permis de générer de nouvelles connaissances. Par leurs apports en mobilisation de ressources et d'expertises, ces PTF ont permis aux acteurs locaux de faire un certain apprentissage dans la réalisation d'une situation-room.

- La cinquième leçon, c'est la reproductivité de l'expérience. La CODEL a démontré que c'est un enjeu qui peut être atteint car le Burkina est désormais considéré comme expert en Situation-Room. Après l'expérience réussie des élections du 29 novembre 2015, la CODEL envisage une Situation-Room pour les élections locales du 22 mai 2016.
- Enfin, le renforcement de la culture démocratique des citoyens se révèle être l'acquis fondamental induit par le processus multi-acteurs de l'observation harmonisée des élections. Le partage des informations par la collecte des données en temps réel par sms et par contribution sur la plateforme technologique burkinavote.com a permis de réduire les dysfonctionnements. Le rapport de la CODEL a montré que plus d'une centaine de dysfonctionnements ont pu être résolus en temps réel grâce à la collaboration des autorités électorales. C'est donc un avantage majeur d'aller au-delà du classicisme de rapports de fin d'élection.

LE COMPTAGE PARALLÈLE DES VOTES (PVT)

WWW.BURKINAVOTE.COM



C'est une observation citoyenne et ce sont les citoyens Burkinabè qui ont observé leurs propres élections avec des méthodologies d'observations sophistiquées qui ont fait leur preuve dans les pays comme la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria et la Tunisie. Ce sont les citoyens burkinabè eux-mêmes qui se sont chargés de la transparence du scrutin par une veille électorale permanente durant toute la journée. Tous les acteurs conviennent désormais que la vitalité démocratique d'un pays commence et finit par la veille citoyenne dont il faut maintenir et consolider.

- Les limites de l'expérience

- La procédure d'inscription des observateurs dans le fichier de la CENI a entraîné des déperditions. Ce qui a réduit le nombre d'observateurs de 6 000 à 4000.
- La restriction des informations.
Les journalistes n'avaient pas accès aux observateurs pour avoir des informations et à aucun autre responsable de la structure à part son président le jour du scrutin.
- La lenteur dans la publication des communiqués prévus
- La rétention des informations alors que la veille, on avait promis de les donner, exemple

sur le taux de participation à la mi-journée promise mais non tenue.

- Le passage à l'échelle

L'expérience de la situation-room peut-elle servir pour mieux contrôler les élections futures et au-delà suivre et évaluer les politiques publiques ? Les responsables de la CODEL sont convaincus de l'utilité sociale et politique de la plateforme mise en place.

- La reproductivité de l'expérience pour les élections locales du 22 mai 2016. La CODEL envisage de rééditer la situation-room pour les municipales. Le dispositif sera reconduit avec des observateurs dans toutes les communes du pays. A partir des bureaux de vote préalablement choisis, les observateurs piqués de la CODEL vont renseigner la plateforme électronique installée à Ouagadougou.
- La mise en place d'un outil de veille citoyenne pour le suivi des politiques publiques appelé «Présimètre». C'est l'acquis engrangé avec le succès enregistré par la CODEL avec sa situation-room. Elle a convaincu les acteurs à lancer dans la dynamique des élections, cet outil qui fera le monitoring des performances du président élu. C'est



«Pour la première fois au Burkina Faso, un passage de témoin pacifique entre les présidents sortant et entrant» (Ph.: Sophie Garcia)

un outil de veille démocratique qui va questionner les autorités publiques sur cinq politiques publiques majeures notamment l'eau et l'assainissement, l'éducation, la sécurité alimentaire, la sécurité, la justice et d'autres politiques qui seront ciblées de façon citoyenne. La méthodologie adoptée est pratique et pragmatique.

La démarche du Présimètre

Des questionnaires seront envoyés aux citoyens par sms qui pourront s'exprimer de façon libre et gratuite sur une plateforme qui sera accessible

sur tous réseaux de téléphonie à partir de n'importe quel téléphone mobile où les citoyens vont se prononcer périodiquement.

Ces résultats seront désagrégés par les experts statisticiens portés à l'attention d'experts analystes et analysés par les journalistes avant d'être mis sur la table du plaidoyer pour une influence politique. En retour, les autorités seront appelées à s'expliquer sur les niveaux d'implémentation de ces politiques publiques. Il s'agit d'outil dynamique de veille qui permettra aux citoyens de maintenir la culture démocratique du vote qui a la vocation non seulement de permettre

l'élection mais qui a aussi la vocation de mesurer à des niveaux et à de temps réguliers le niveau de satisfaction des autorités publiques.

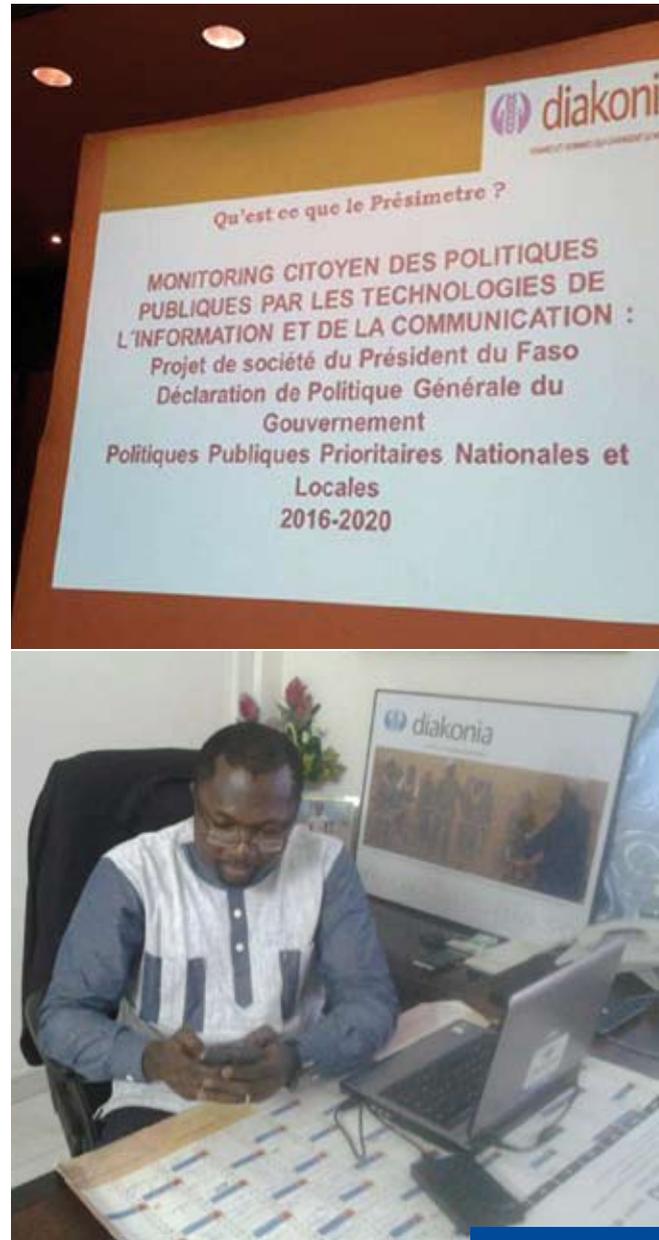
La réaction des autorités sera sous la forme d'émissions télévisées ou sous la forme de campagne médiatique et à ce niveau, il y aura des espaces de dialogue et d'interpellation communautaire pour que les citoyens au niveau local puissent interroger les autorités.

Il y aura également des dialogues démocratiques au niveau national et les Burkinabè seront informés périodiquement sur le niveau d'implémentation du projet de société des nouveaux élus.

C'est un véritable exercice de redevabilité politique contrôlé par la société civile.

Dans ce sens, on peut affirmer que l'expérience de la CODEL est inédite. Dès le départ, certains acteurs avaient dit : «A circonstance exceptionnelle, dispositif exceptionnel.»

Le Directeur pays de DIAKONIA, Luther Yaméogo salue le niveau de maturité de la CODEL et de l'ensemble du peuple burkinabè qui a pris part à ces élections et qui par son sens de civisme et par l'attente qu'il avait vis-à-vis des résultats n'a pas ménagé ses efforts à veiller à ce que ce processus soit transparent.



(Ph.: Diakonia)

Conclusion

Conçues pour sélectionner les dirigeants et régler les divergences politiques de manière pacifique, les élections organisées dans la plupart des pays africains ne remplissent pas cette fonction de régulation des rapports politiques.

Au contraire, elles engendrent dans beaucoup de pays des conflits meurtriers. Si la responsabilité des acteurs politiques est indéniable, celle des acteurs de la société civile n'est pas moins minime soit par leur alignement derrière des chapelles politiques soit par leur indifférence et leur passivité devant des situations politiques explosives.

Les élections du 29 novembre 2015 au Burkina Faso contenaient une part de ces risques d'explosion au regard du contexte politique marqué par des tentatives de remise en cause de l'ordre politique nouveau suite à l'insurrection populaire d'Octobre 2014.

La résistance victorieuse contre le coup d'Etat du 16 Septembre 2015 n'avait pas totalement dissipé les craintes de dérapages.

Au cœur de ce processus de changement, la société civile burkinabè s'est engagé des

mois avant les élections dans la sensibilisation et l'éducation citoyenne au vote et à la non-violence à travers des stratégies et approches multiformes.

Instruites par l'expérience dans certains pays voisins où les crises post-électorales résultent des contestations sur la transparence des scrutins, une centaine d'organisations de la société civile burkinabè a mis en place une plateforme commune d'observation des élections et de comptages des votes, la CODEL.

L'appropriation de la surveillance du processus par ces acteurs méritait d'être capitalisée afin de servir à d'autres défis à venir.

Cette capitalisation a été l'occasion de s'arrêter sur les initiatives, les pratiques et les interactions des OSC dans le cadre de la mutualisation de leurs énergies au sein de la CODEL.

Les enjeux de cette observation étaient multiples et dépassaient souvent le seul cadre burkinabè. Pour les acteurs nationaux, il s'agissait de confirmer la maturité à surmonter les divergences pour asseoir une véritable renaissance démocratique.

Pour les partenaires techniques et financiers, l'enjeu de la stabilité figurait bien dans l'agenda de leur soutien au processus.

Les élections ne devraient pas être une source de tension et de conflit qui allaient déstabiliser la sous-région déjà dans la tourmente avec les actions des groupes terroristes.

La CODEL à travers sa situation-room a fortement contribué à l'acceptation des résultats des élections. L'image du candidat arrivé deuxième félicitant le vainqueur du scrutin est le fruit de tant d'énergies déployées pour aboutir à la transparence du scrutin. L'expérience méritait bien d'être capitalisée pour servir de levier pour des actions futures.



(Ph.: DR)

ANNEXES

La Convention des Organisations de la Société Civile pour l'Observation domestique des Elections – CODEL

Communiqué de la Situation Room sur le déroulement des opérations de vote 29 Novembre 2015. Les élections générales du 29 novembre 2015 du Burkina Faso constitueront le point d'achèvement du processus de transition amorcé à la suite de l'insurrection populaire d'octobre 2014. Une centaine d'organisations et coalitions ont convenu le 3 juillet 2015 de mettre en place la CODEL.

Sous l'impulsion de Diakonia, du National Democratic Institute (NDI), de Open Society Initiative for West Africa (OSIWA) et de European Centre for Electoral Support (ECES), les organisations de la société civile ont décidé de la mutualisation de leurs projets de monitoring et d'observation des élections à travers la mise en place d'une plateforme pour un suivi harmonisé, proactif et citoyen du processus électoral. La situation Room de la CODEL est installé au Splendid Hôtel depuis le 23/11/2015 pour suivre l'ensemble du processus électoral.

Le 29 Novembre 2015, la CODEL a déployé 6000 observateurs et observatrices dont 251 piquets selon un échantillon statistique, aléatoire, et représentatif couvrant chacun des régions et des provinces du territoire national.

Se basant sur les rapports de 99% des observateurs déployés dans toutes les 13 régions et 45 provinces, la CODEL fait les constats suivants sur le respect des procédures de vote :

- Dans 85,7% des bureaux de vote les électeurs ont toujours présenté leurs mains vides avant de voter. Le respect de cette procédure permet de vérifier que les électeurs n'ont pas voté ailleurs.
- L'identité des électeurs a été contrôlée correctement dans la quasi-totalité des bureaux de vote (98,4%). Ce contrôle est fondamental dans la mesure où il permet d'éviter qu'un électeur usurpe l'identité d'un autre pour voter frauduleusement.
- Dans 99,6% des bureaux de vote, les électeurs n'ont reçu qu'un seul bulletin de vote pour chaque élection. L'importance de cette procédure n'est plus à démontrer parce que c'est un moyen d'assurer l'égalité des citoyens, notamment le principe « un électeur, une voix ».
- Dans 98,4% des bureaux de vote, les électeurs ont émargé sur la liste des électeurs. Ce procédé est édicté par le code électoral et est utilisé de deux manières, soit l'électeur signe sur la liste électorale, soit à défaut, il y appose son empreinte.

- Dans 99,6% des bureaux de vote, les électeurs ont trempé leurs doigts dans l'encre indélébile. Strictement observée, cette procédure a un effet dissuasif sur les velléités de vote multiple.
- Dans 99,6% des bureaux de vote, le président et un membre du bureau ont signé (paraphé) tous les bulletins avant que les électeurs les prennent pour voter conformément à la loi. Grâce à cette procédure, aucun électeur ne peut introduire frauduleusement un bulletin dans l'urne en dehors des bulletins officiels.
- Dans 99,02% des bureaux de vote, les personnes vivant avec un handicap ont bénéficié de l'assistance des membres des bureaux de vote conformément aux dispositions du code électoral. Cette assistance est un moyen d'assurer l'égalité des chances des citoyens en matière de jouissance de leurs droits politiques.

La CODEL a eu à recevoir à travers la situation room, plus d'une trentaine d'incidents et de dysfonctionnements majeurs qui ont été résolus à travers la Chambre de Décision en lien avec la CENI et ses démembrements (insuffisance ou absence de bulletins de votes, erreurs dans la mise à disposition des feuilles de dépouillement, intimidations ou attroupements devant les centres de vote, électeurs inscrits sur une seule liste au

lieu des deux listes présidentielle et législatives, accès refusé à certains observateurs accrédités, etc.).

Au regard de ces résultats, la CODEL constate avec satisfaction que des efforts notables ont été accomplis par la CENI et ses démembrements en matière de respect des procédures légales régissant les opérations de vote.

Elle salue particulièrement l'attention accordée aux personnes vivant avec un handicap qui ont bénéficié de l'assistance des membres des bureaux de vote dans l'accomplissement de leur devoir civique.

La CODEL se félicite de la décision prise par la CENI de prolonger le scrutin au-delà de 18h pour les bureaux de vote qui ont connu des dysfonctionnements ou n'ont pas pu ouvrir à l'heure.

Enfin, la CODEL exhorte l'ensemble des parties prenantes du processus électoral à continuer dans la même lancée afin de favoriser un scrutin apaisé, transparent et équitable, à la hauteur des attentes du vaillant peuple burkinabè.

Pour la CODEL
Le Président
Me Halidou OUEDRAOGO

CODEL
DECLARATION D'ARRIVEE DE LA CODEL
A SON QUARTIER GENERAL
(Situation Room)
Lundi 23 Novembre 2015

INTRODUCTION

Mesdames et Messieurs les responsables des Réseaux, ONG et Associations membres de la CODEL;

Chers Amis de la Presse et des Médias nationaux et internationaux,

Mesdames et Messieurs,

Comme dit le dicton, à circonstance exceptionnelle, mesures exceptionnelles !
A la CODEL, nous disons, «à élections pas comme les autres, dispositif de veille citoyenne inédit ».

Nous avons le grand plaisir de vous souhaiter la bienvenue au QUARTIER GENERAL de la Convention des Organisations de la Société Civile pour l'Observation Domestique des Elections, CODEL.

Notre joie est immense car cette installation nous prépare à jouer avec une sérénité assumée et

un engagement renouvelé, notre rôle dans la consolidation de la démocratie qui vivra une étape décisive à l'occasion des élections couplées qui se tiendront le 29 Novembre.

Depuis les glorieuses et historiques journées des 30 et 31 Octobre 2014, nous nous sommes mis ensemble, institution de la Transition et ses partenaires, interfaces des PTF et de la société civile à chercher comment traduire dans la réalité pratique, les aspirations de nos populations pour construire et édifier un Etat démocratique durable et des réformes institutionnelles.

Très rapidement, le Programme d'Appui au Processus Electoral (PAPE) est né sous l'impulsion de Diakonia, a agrégé les organisations de la société civile engagées dans la démocratie et spécialisées en matière électorale, et a connu une dynamique ascendante renforcée par One World, le NDI, ECES et OSIWA.

La confiance et la volonté populaire de ressusciter au Faso ont aidé et contribué à réunir une exceptionnelle contribution financière de la part des Partenaires Techniques et financiers de notre pays pour relever ce défi de réussir ces élections qui constitueront le point d'achèvement de la Transition. Ces Partenaires Financiers sont: la Suède, le Danemark, la France, la Suisse et l'Union Européenne.

L'élan historique qui a failli être stoppé par le fatidique coup d'Etat du 16 septembre 2015 ayant pu être maintenu et renforcé grâce à l'engagement sans faille de nos populations a aidé à repartir encore plus fort et plus déterminé. L'échafaudage de la situation room est ce matin achevé et nous voilà installé pour en huiler les segments et lancer plus de 6 000 observateurs dont près de 1000 observateurs piquets et 5000 mobiles, tous munis de téléphones citoyens pour l'observation professionnelle du scrutin.

Nous avons des raisons d'en être fiers, d'être fiers de nos populations naissantes, d'être fier de nos partenaires et d'être fiers de nous-mêmes.

LA CODEL, UNE PLATE FORME D'OSC POUR DES ELCTIONS TRANSPARENTES

Les élections générales prévues au Burkina Faso constitueront le point d'achèvement du processus de transition amorcé à la suite de l'insurrection populaire des 30 et 31 Octobre 2014. Ces élections sont attendues comme historiques en ce qu'elles ouvrent des fenêtres d'opportunités de participation citoyenne engagée et de transparence.

En effet, les qualificatifs et caractéristiques aussi divers que convergents en confirment les attentes tant du point de vue national qu'international : « apaisées, libres, équitables,

incontestables, transparentes et dont les résultats seront acceptés par l'ensemble des acteurs... ». A cet égard, la subsidiarité active des acteurs en est une condition impérieuse de réussite. Le Gouvernement et les instances de la Transition sont donc engagés avec les partenaires institutionnels à la matérialisation d'un environnement propice, la CENI est à l'ouvrage pour un dispositif opérationnel efficient, les partis politiques préparent leurs «différentes chapelles» aux joutes politiciennes, les partenaires techniques et financiers confirment leur appui au processus électoral. Les Organisations de la société civile sont pour leur part, garantes de l'effectivité de la participation citoyenne à ce processus électoral par l'éducation au vote, de la préservation d'un climat social apaisé par la sensibilisation mais surtout de la transparence des élections par les dispositifs de veille telle que l'observation des élections. Pour répondre à ces enjeux, les Organisations de la société civile ont introduit dans le dispositif classique d'observation des élections, un mécanisme de veille citoyenne par l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) avec l'appui de leurs partenaires. Le rôle des OSC est crucial donc pour la tenue de ces élections « pas comme les autres » et leur implication se fera en synergie et en dialogue permanent avec les autres parties prenantes.

LA SITUATION ROOM, ENJEUX ET DEFIS

Le dispositif «Situation Room électorale», expérimenté avec un certain succès lors d'élections très controversées en Afrique de l'Ouest, offre l'opportunité de réunir des organisations de la société civile pour la période de l'élection. Il favorise le partage d'informations et de ressources, l'anticipation des problèmes et la possibilité d'y apporter des solutions rapidement, quasiment en temps réel.

Mieux, ce dispositif vient combler une partie des limites des modes traditionnels d'intervention des Missions d'observation électorale (MOE). En effet, l'observation des élections, dans le modèle classique, se contente essentiellement de documenter les événements liés aux élections et de présenter un rapport assorti de recommandations pour l'amélioration de processus électoraux futurs.

Il n'est pas conçu pour réagir en temps réel aux défis du processus électoral. Le dispositif Situation Room électorale, en revanche, offre une plate-forme de réponse rapide ; il est conçu pour veiller à ce que, au-delà de l'observation, la société civile soit en mesure de jouer un plus grand rôle dans la gestion des crises, dans l'alerte précoce et l'engagement constructif dans le processus pour garantir des élections crédibles.

La Situation Room est une plate-forme de partage d'information entre des groupes de la société civile travaillant sur les élections pour renforcer la collaboration, le plaidoyer et rendre possible une réponse rapide aux dysfonctionnements dans la gestion du processus électoral. Elle complète l'observation électorale traditionnelle.

D'un point de vue fonctionnel, la Situation Room/ Plateforme de veille électorale est ainsi :

1. Un moyen subtil de collaboration entre la société civile et les autorités en charge de l'organisation, de la gestion et de la supervision du processus électoral, à travers la mise à disposition d'informations stratégiques liée à la matière électorale par la société civile pour que ces autorités puissent intervenir pour corriger les dysfonctionnements ;
2. Une source d'information fiable pour les citoyens, les médias, etc. sur le déroulement du processus électoral et sa conformité aux principes et normes en vigueur ;
3. Une alliance entre l'opérationnel et le stratégique, matérialisée par l'observation électorale qui permet de recueillir des données de terrain envoyées à une chambre technique, d'une part, et les chambres intermédiaire et politique qui documentent et produisent de

l'information liée à la matière électorale, d'autre part.

ENSEMBLE POUR DES ELECTIONS HISTORIQUES

La SITUATION ROOM est donc installée et les informations en temps réel seront accessibles sur la plate forme WWW.BURKINAVOTE.COM La CODEL, dans l'attente de ces élections historiques, tient à saluer le déroulement d'ensemble du processus électoral en réitérant ses félicitations au Gouvernement de la Transition pour les efforts consentis pour son déroulement et reconnaître particulièrement le leadership de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) pour la dextérité avec laquelle le processus est conduit. Il convient de souligner que la CODEL bénéficie de la parfaite disponibilité de la CENI, de ses commissaires et de ses équipes de terrain pour les corrections à apporter en temps réel aux éventuels dysfonctionnements qui seront observés.

Quant à la campagne électorale en cours, la CODEL tient à féliciter l'ensemble des acteurs et surtout les partis politiques pour la courtoisie et le contenu qu'ils s'attèlent à imprimer à cette campagne qui est également « pas comme les autres ». Pour une fois, des débats sont ouverts

sur les projets de société et l'issue des élections reste incertaine.

La CODEL tient à féliciter également la presse et les médias pour la couverture professionnelle de ces moments historiques.

Enfin, pour renforcer la dynamique enclenchée, la CODEL tient à attirer l'attention des parties prenantes sur les aspects suivants :

- A l'attention des partis politiques, maintenir le cap de cette campagne apaisée, renforcer le respect du code de bonne conduite, des mesures liées aux gadgets électoraux et à la corruption électoral et leur engagement à respecter les résultats des élections;
- A l'attention des Autorités, poursuivre la cadence engagée pour la sécurisation du processus électoral et l'organisation professionnelle du scrutin sur l'ensemble du territoire national;
- Aux Organisations de la société civile, maintenir l'union sacrée autour des valeurs citoyennes, de l'intérêt général et renforcer son rôle de vigilance pour des élections non violentes.

La CODEL réitère sa foi dans le caractère

historique et fédérateur des élections à venir et invite donc massivement tous les Burkinabè inscrits sur la liste électorale à accomplir cet acte citoyen, sur les voies du renouveau démocratique: voter en toute conscience le 29 Novembre.

Pour la CODEL
Le Président,
Maître Halidou OUEDRAOGO
Avocat à la Cour

• **Les organisations membres de la CODEL sont:**

- o AFJB
- o CGD
- o CGD/AJEA
- o CNP/NZ
- o SEMFILMS
- o GERDDES
- o AMR
- o FEPDHA
- o RAJ
- o ADEP
- o CEJ/UJAB
- o MBDC
- o RAPPED*
- o TON
- o RESOCIDE*
- o CIDOC
- o Balai Citoyen
- o OIE
- o FRC*

• **Les réseaux membres de la CODEL sont :**

- o RAPPED, qui comprend :
 - Association de protection des groupes vulnérables du centre nord (APGV/CN) ;
 - Association Etre Femme (EFEM) ;
 - Fondation enfant pour enfant (FEE) ;
 - Association TIE ;
 - Association cri de cœur des enfants déshérités (ACCED) ;
 - Association nationale pour l'éducation et la réinsertion sociale des enfants à risque (ANERSER) ;
 - Conseil national des enfants et jeunes travailleurs du Burkina (CN-AEJTB) ;
 - Association trait d'union des jeunes burkinabè (ATUJB) ; et
 - Organisation des femmes uniques soutien de familles (OFUS).
- o RESOCIDE, et o FRC, qui comprend :
 - ADEP ;
 - AMR-Burkina ;
 - AREDA ;
 - CDCAP ;
 - CEDEV ;
 - CEJ ;
 - CGD ;
 - CIDOC ;
 - COFEDEC ;
 - FEPDHA ;
 - FOCAL ;
 - GERDDES ;
 - LIDEJEL ;
 - MBDC ;
 - MBEJUS ;
 - MCB ;
 - MMF/ANBF ;
 - MOJECAL ;
 - RAD ;

La Convention des Organisations de la Société Civile pour l'Observation des Elections

Communiqué de la mi-journée de la Situation Room - 29 Novembre 2015

Les élections générales du 29 novembre 2015 du Burkina Faso constitueront le point d'achèvement du processus de transition amorcé à la suite de l'insurrection populaire d'octobre 2014. Une centaine d'organisations et coalitions ont convenu le 3 juillet 2015 de mettre en place la Convention des Organisations de la Société Civile pour l'Observation Domestique des Elections (CODEL).

Sous l'impulsion de Diakonia, du National Democratic Institute (NDI), de Open Society Initiative for West Africa (OSIWA) et de European Centre for Electoral Support (ECES), les organisations de la société civile ont décidé de la mutualisation de leurs projets de monitoring et d'observation des élections à travers la mise en place d'une plateforme pour un suivi harmonisé, proactif et citoyen du processus électoral. La situation Room de la CODEL est installé au Splendid Hôtel depuis le 23/11/2015 pour suivre l'ensemble du processus électoral.

Le 29 Novembre 2015, la CODEL a déployé 6000 observateurs et observatrices dont 251 piquets

selon un échantillon statistique, aléatoire, et représentatif couvrant chacune des régions et des provinces du territoire national.

Se basant sur les rapports de 99% des observateurs déployés dans toutes les 13 régions et 45 provinces, la CODEL fait les constats suivants sur le processus de vote :

- 86% des bureaux de vote ont ouvert aux alentours de 06h15 ; près de 99% étaient ouverts à 7h00 (les bureaux de vote de la région du Sud-ouest ont ouvert avec un léger retard : 71% des bureaux y ont ouvert aux alentours de 6h15).
- 14% des présidents des bureaux de vote sont des femmes. 44% des femmes ont présidé des bureaux dans la région du Centre et 28% dans les Hauts-Bassins.
- 94% des bureaux de vote ont enregistré la présence des quatre membres de bureaux (19% des bureaux de vote n'ont aucun agent femme, 32% comptent une femme, 26% deux femmes, 19% trois femmes et dans 5% des bureaux les quatre membres sont des femmes).
- 93% des bureaux de vote sont sécurisés par les forces de l'ordre. Cependant, 75%

des bureaux de vote dans la région du Plateau Central et 73% dans la région de l'Est enregistrent la présence effective de forces de l'ordre.

- Dans 91% des bureaux de vote, tout le matériel nécessaire est disponible (le matériel le plus communément manquant est la liste des électeurs pour 3% des bureaux de vote et les scellés pour 2% des bureaux de vote).
- Les procédures d'ouverture ont été respectées dans 97% des bureaux de vote, (l'urne a été montrée vide et scellée correctement, l'urne a été placée dans un emplacement visible dans le bureau de vote, et enfin la disposition de l'isoloir garantit le secret de vote).
- La liste des électeurs est affichée dans seulement 24% des bureaux de vote. Même si cela ne constitue pas en soi une infraction à la loi électorale, l'affichage des listes devant les bureaux de vote contribue à faciliter le vote des électeurs.

La CODEL a enregistré une cinquantaine d'incidents critiques et de dysfonctionnements ayant trait à des aspects logistiques (les changements de bureaux de vote, le déficit en

bulletins, l'accès aux bureaux de vote par les observateurs PVT de la CODEL, etc.). La CENI a répondu favorablement aux sollicitations de la CODEL et a globalement apporté les correctifs requis.

La CODEL invite la CENI et tous ses démembrements à continuer à régler tous les dysfonctionnements constatés et à s'assurer que l'ensemble des citoyens et citoyennes burkinabè expriment leurs votes.

La CODEL appelle les citoyennes et citoyens à continuer à se mobiliser pour faire de ce scrutin du 29 Novembre 2015, un moment historique de retour à la démocratie.

Pour la CODEL
Le Président
Me Halidou OUEDRAOGO

**DECLARATION PRELIMINAIRE
SITUATION ROOM ELECTORALE
DE LA CODEL
ELECTIONS PRESIDENTIELLE ET
LEGISLATIVES DU 29 NOVEMBRE 2015**

Un Scrutin couplé Apaisé

Ouagadougou, le 30 Novembre 2015

I. INTRODUCTION

Les élections générales du 29 novembre 2015 du Burkina Faso constitueront le point d'achèvement du processus de transition amorcé à la suite de l'insurrection populaire d'octobre 2014. Une centaine d'organisations et coalitions ont convenu le 3 juillet 2015 de mettre en place la Convention des Organisations de la Société Civile pour l'Observation Domestique des Elections (CODEL). Sous l'impulsion de Diakonia, du National Democratic Institute (NDI), de Open Society Initiative for West Africa (OSIWA), du European Centre for Electoral Support (ECES) et de One World UK, les organisations de la société civile ont décidé de la mutualisation de leurs projets de monitoring et d'observation des élections à travers la mise en place d'une plateforme pour un suivi harmonisé, proactif et citoyen du processus électoral. La situation Room de la CODEL est installé au

Splendid Hôtel depuis le 23 novembre 2015 pour suivre l'ensemble du processus électoral.

Le 29 Novembre 2015, la CODEL a déployé 6000 observateurs et observatrices dont 251 piquets selon un échantillon statistique, aléatoire, et représentatif couvrant chacune des régions et des provinces du territoire national. 45 points focaux provinciaux de centralisation sur l'ensemble du territoire national et une équipe de veille et d'analyse de 60 jeunes mobilisés pour la collecte, l'analyse et le traitement des données. Une trentaine de leaders de la société civile et d'experts burkinabè et africains ont animé les chambres intermédiaires et de décision s'inspirant des expériences récentes de Situation Room et de Comptage Rapide des Votes. Cette observation citoyenne a été utilisée avec succès dans plusieurs pays : la Cote d'Ivoire (2015), Ghana (2012 et 2008), le Nigeria (2015 et 2011), le Malawi (2014 et 2009), le Kenya (2013 et 2010), le Sénégal (2012), la Tunisie (2014) et la Zambie (2011 et 2008).

Les données recueillies par la Chambre Technique, à partir des informations émanant des observatrices, observateurs et superviseurs, analysées par la Chambre d'Analyse, ont permis à la Chambre de Décision de se faire une opinion sur le déroulement du scrutin et d'enclencher les actions nécessaires en vue d'apporter rapidement

les correctifs idoines. Ces informations ont été ainsi remontées aux commissaires de la CENI aux niveaux central et provinciaux. Ces derniers ont aussitôt pris les décisions appropriées pour le règlement des dysfonctionnements. Pour tous les cas remontés à la CENI, le mécanisme de suivi au sein de la Situation Room du traitement fait a pu confirmer l'effectivité des corrections. Dans un cas de figure, un délégué du Conseil Constitutionnel, sur saisine de la Chambre de Décision, est intervenu pour régler une situation conflictuelle.

II- CONSTATS PRELIMINAIRES

Du processus électoral qui a conduit aux élections du 29 novembre 2015, des faits marquants et des motifs de satisfaction sont à noter. Des dysfonctionnements ont été constatés et donnent lieu à la formulation de recommandations à l'endroit des différentes parties prenantes.

2-1- Les faits marquants

2-1-1 La confection de la liste électorale

Le processus de confection de la liste électorale a abouti à l'audit du fichier par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Le fichier biométrique qui comptait 5 485 686 électeurs a été déclaré fiable même si des recommandations ont été adressées visant son

amélioration. La tentative de coup d'Etat de l'ex Régiment de Sécurité Présidentielle (RSP) a donné lieu à la prise en compte de nouveaux électeurs dans le fichier du fait des modifications du calendrier électoral.

2-1-2 L'organisation et le fonctionnement de la CENI

L'organe en charge de l'organisation de la CENI a fait montre d'une bonne collaboration avec les différents acteurs du processus électoral. Les rencontres d'informations et de concertation ont souvent concerné la société civile, les médias et les partis politiques. L'appui des partenaires techniques et financiers du Burkina Faso a par ailleurs concouru à une bonne organisation du travail de la Commission Electorale nationale Indépendante (CENI).

2-1-3 La campagne électorale menée par les acteurs politiques

La CODEL a constaté que les candidats ont largement fait montre de retenue et de responsabilité lors de la campagne électorale. Les activités de campagne se sont déroulées de manière courtoise dans l'ensemble. Avec l'interdiction de la distribution et du port des gadgets, la campagne électorale a été marquée par des débats autour des programmes politiques. Des initiatives innovantes ont été menées pour informer les citoyens des programmes politiques

des candidats/candidates et susciter des débats allant dans le sens de faciliter la prise de décision des électeurs/électorales quant aux choix de leurs candidats.

2-1-4 -Les activités d'éducation civique électorale

Plusieurs mois avant les scrutins, les organisations de la société civile ont mis en œuvre des actions d'information et de sensibilisation électorale à l'endroit des populations.

Plusieurs partenaires techniques et financiers ont ainsi soutenu ces initiatives en faveur de la participation citoyenne au processus électoral. Les médias ont à ce niveau joué un important rôle dans la sensibilisation et l'éducation civique des électeurs.

2-1-5 La mobilisation de la société civile

Les organisations de la société civile ont bien vite pris la mesure des enjeux des élections de 2015. Le Programme d'Appui au Processus Electoraux (PAPE) a eu le mérite de coaliser les projets de monitoring du processus électoral. La CODEL qui est née de cette initiative fédère une centaine d'organisations de la société civile.

2-2- Motifs de satisfaction

La CODEL félicite les organisations de la société civile et les acteurs du processus électoral pour

les efforts d'information et d'éducation électorale des populations, consentis plusieurs mois avant les élections. Des canaux différenciés ont été utilisés pour éduquer les électeurs et électrices à s'inscrire sur les listes électorales, à retirer les cartes d'électeurs/électorales, à analyser les programmes politiques et aller voter de manière pacifique le jour du scrutin.

Du monitoring de la campagne électorale, la CODEL avait des motifs de satisfaction relativement aux points suivants :

2-2-1- Le déroulement paisible de la campagne électorale

La CODEL félicite l'ensemble des acteurs (autorités de la transition, CENI, CSC, acteurs politiques, candidats, autorités religieuses et coutumières, CEDEAO, Union Africaine, communauté internationale) qui ont contribué de manière significative au climat apaisé de la campagne électorale.

Elle fait sienne des messages d'apaisement prononcés par l'ensemble des acteurs. En outre, la CODEL tient à souligner la valeur ajoutée de la signature du pacte de bonne conduite par les acteurs impliqués dans le processus électoral sur initiative du Conseil Supérieur de la Communication (CSC), le 21 Août 2015, qui a concouru à un déroulement pacifique du processus.

2-2-2- Le comportement de l'Administration et de la CENI

La CENI s'est jusque-là efforcée de s'acquitter dans les meilleures conditions de toutes les tâches à lui échues, en parfaite intelligence avec toutes les autres parties prenantes du scrutin. Dans l'ensemble, les opérations de distribution des cartes d'électeurs et de publication des listes électorales ont été satisfaisantes. La CENI a fait montre d'un bon esprit de collaboration non seulement avec les candidats et partis politiques, mais aussi avec tous les autres acteurs. La CODEL salue particulièrement l'ouverture et la disponibilité à l'endroit de la société civile.

2-2-3- Le comportement des acteurs politiques

Les acteurs politiques ont largement fait montre de retenue et de responsabilité tout au long de la campagne électorale. Ils ont également tenu à respecter les dispositions du Code Electoral, démontrant ainsi la maturité du peuple burkinabè.

2-2-4- La participation des femmes

La CODEL se réjouit de la présence de deux femmes candidates au scrutin présidentiel et un nombre appréciable de femmes au scrutin législatif et du traitement égal dont elles ont bénéficié à tous les niveaux. Les données d'observation ont fait ressortir que sur l'ensemble

du territoire, 14% des présidents des bureaux de vote étaient des femmes. 44% des présidents de bureaux de vote étaient des femmes dans la région du Centre et 28% dans les Hauts-Bassins. 32% des bureaux de vote comptaient une femme, 26% deux femmes, 19% trois femmes et dans 5% des bureaux les quatre membres sont des femmes. Cependant, 19% des bureaux de vote n'avaient aucun agent femme. La CODEL saisit à nouveau cette occasion pour les féliciter et encourager davantage l'implication des femmes aux processus démocratiques.

2-2-5- La couverture médiatique de la campagne

La CODEL s'est réjouie du renforcement des capacités des journalistes et la mutualisation des temps d'antennes pour des émissions politiques et citoyennes. Cela a permis aux médias d'adopter un comportement responsable en prêtant une attention particulière à la non diffusion de propos haineux ou de nature à susciter des tensions.

2-2-6- La sécurité et la sécurisation du vote

La CODEL se félicite de la présence effective d'agents de sécurité devant tous les bureaux de vote sur toute l'étendue du territoire. Les forces de l'ordre ont fait montre d'un professionnalisme qui a favorisé un déroulement paisible et sécurisé du scrutin. Leur présence par ailleurs visible et

remarquée dans toutes les localités du pays ont contribué à rassurer les citoyens.

2-2-7- Les opérations d'ouverture des bureaux de votes

Sur la base des rapports de 99% des observateurs déployés dans toutes les 13 régions et 45 provinces, la CODEL a constaté que les procédures d'ouverture des bureaux de vote ont été respectées dans 97% des bureaux de vote. Le matériel nécessaire était disponible dans 91% des bureaux de vote. Le bon déroulement dans l'ensemble des procédures de vote des différents scrutins devrait contribuer accroître la crédibilité de l'élection et réduire les facteurs de crise à la proclamation des résultats.

2-2-8- La présence des membres des bureaux de votes

Dans 94% des bureaux de vote, la présence de l'ensemble des membres de bureaux a été enregistrée. Cette présence effective a été un facteur important dans le déroulement du processus électoral et témoigne de l'engagement des membres des bureaux de vote à accomplir efficacement leur devoir.

Les procédures de vote ont été du reste largement respectées, ce qui dénote d'une bonne formation des membres des bureaux de vote.

2-2-9 Les opérations de dépouillement

- Les résultats étaient affichés devant le bureau de vote dans 90% des bureaux de vote;
- Les délégués des candidats présents ont reçu une copie des résultats dans 93% des bureaux de vote;
- Le nombre d'émargement correspondait au nombre de bulletins trouvés dans l'urne dans 95% des bureaux de vote ;
- Les délégués des candidats et les membres du bureau de vote ont tous signé le procès-verbal dans 96% des bureaux de vote ;
- Au moins deux scrutateurs ont été choisis pour le bureau de vote dans 98% des cas;
- Les membres du bureau de vote ont noté le nombre d'électeurs ayant signé la liste d'émargement dans 99% des bureaux de vote ;
- La décision d'annuler un bulletin était toujours prise par consensus dans 99% des bureaux de vote;
- Les enveloppes destinées aux autorités compétentes étaient sécurisées dans tous les bureaux de vote à 100% ;
- Le dépouillement a eu lieu en public dans tous les bureaux de vote (100%), sur la base des rapports de 228 sur 251 bureaux de vote;
- 85% des observateurs PVT de CODEL ont signalé que le processus était très

satisfaisant et satisfaisant. Seulement 2% des observateurs PVT de CODEL ont signalé que le processus n'était pas satisfaisante (rapports de 231 sur 251 bureaux de vote).

La marge d'erreur est d'environ 6% pour les données sur la fermeture et le dépouillement.

La CODEL a constaté avec satisfaction que des efforts notables ont été accomplis par la CENI et ses démembrements en matière de respect des procédures légales régissant les opérations de dépouillement.

La CODEL salue particulièrement l'attention accordée aux personnes vivant avec un handicap qui ont bénéficié de l'assistance des membres des bureaux de vote dans l'accomplissement de leur devoir civique.

La CODEL a constaté avec satisfaction que des efforts notables ont été accomplis par la CENI et ses démembrements en matière de respect des procédures légales régissant les opérations de vote.

Elle salue particulièrement l'attention accordée aux personnes vivant avec un handicap qui ont bénéficié de l'assistance des membres des bureaux de vote dans l'accomplissement de leur devoir civique.

2-3- Dysfonctionnements et insuffisances constatés

La CODEL a enregistré un certain nombre de dysfonctionnements :

2-3-1- Le manque d'affichage des listes électorales

La liste des électeurs n'était pas affichée dans 76% des bureaux de vote. Même si cela ne constitue pas en soi une infraction à la loi électorale, l'affichage des listes devant les bureaux de vote aurait contribué à faciliter le vote des électeurs. Ceci d'autant plus que des changements de bureau de vote (suppressions ou rajouts) ont été faits sans que les électeurs concernés n'en aient été informés.

2-3-2 Le déficit de matériel électoral

Si dans une très large mesure, tout le matériel électoral nécessaire était disponible, il n'en demeure pas moins que pour 3% des bureaux de vote, la liste des électeurs n'était pas disponible. Il en était de même pour les scellés dans 2% des bureaux de vote.

Par ailleurs, toujours au niveau de la logistique, les manquements suivants ont été notés :

- L'insuffisance ou l'absence de bulletins de votes dans certains bureaux ;
- L'ouverture tardive de certains bureaux ;
- L'absence de membres des bureaux de vote ;

- La mauvaise indication de certains bureaux de vote ;
- L'absence des forces de l'ordre dans des bureaux de vote ;
- Les cas d'électeurs inscrits sur une seule liste au lieu des deux listes (présidentielle et législatives) ;
- Des erreurs dans la mise à disposition des feuilles de dépouillement ;
- Le refus de certains présidents de bureaux de vote d'autoriser le vote des observateurs accrédités

2-3- Recommandations

Dans la perspective d'améliorer la qualité des élections au Burkina Faso, la CODEL formule les recommandations suivantes :

→ A l'Administration

- Poursuivre la sécurisation de la suite du processus électoral ;
- Continuer la collaboration avec tous les acteurs impliqués dans le processus électoral ;
- Moderniser l'état civil afin de faciliter l'inscription des électeurs sur les listes électorales.

→ A la CENI

- Poursuivre les activités d'éducation civique pour la suite du processus électoral ;

- Organiser périodiquement la révision de la liste électorale ;
- Collaborer avec les autres acteurs impliqués dans le processus en cas de contentieux ;
- Afficher les listes électorales devant les bureaux de votes lors des prochains scrutins afin de faciliter l'orientation des électeurs et l'adoption de divers moyens d'identification des bureaux de vote ;
- Prendre les dispositions idoines pour que le matériel électoral soit déployé à temps en lien avec les commissions locales et le personnel électoral mobilisé ;
- Reconnaître le mode d'observation statistique et faciliter le déploiement des observateurs piquets dans les bureaux de votes pour les prochains scrutins.

→ Aux candidats

- Respecter le verdict des urnes exprimés par les Burkinabè et suivre les voies légales de recours en cas de contestations ;
- Sensibiliser leurs militants et sympathisants à l'acceptation des résultats et au fairplay ;
- Respecter les dispositions du pacte de bonne conduite ;

→ Aux leaders d'opinion

- De continuer à jouer leurs rôles de médiation auprès des différents groupes d'acteurs politiques et des citoyens.

→ **Aux Organisations de la société civile et les médias**

- La multiplication des campagnes de sensibilisation des électeurs sur les procédures de vote tant par les OSC que les médias ;
- Le renforcement des capacités des femmes en matière électorale et en leadership ;
- Vulgariser le Protocole de la CEDEAO sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance et la Charte Africaine de la Démocratie, des Elections et de la Gouvernance de l'Union Africaine.

→ **Aux citoyen(ne)s**

- De s'approprier véritablement le processus électoral comme mode de sélection des gouvernants
- De suivre de manière citoyenne la proclamation des résultats et à être des artisans de paix

CONCLUSIONS

Au regard des constats qu'elle a effectués sur le processus électoral, il ressort que :

- Le peuple burkinabè a relevé le défi d'organiser ces scrutins historiques dans un climat apaisé
- La société civile a effectué un monitoring proactif du processus électoral en contribuant à la correction de certains

dysfonctionnements.

- L'ensemble des acteurs du processus électoral ont joué leur partition dans le succès de ces scrutins.

La CODEL appelle l'ensemble des candidats/ candidates et des partis politiques à respecter le verdict des urnes et à user, le cas échéant, des voies légales en cas de contestation des résultats provisoires proclamés par la CENI.

Elle attire l'attention de tous sur l'intérêt de préserver la paix, la stabilité et la cohésion sociale conformément au pacte de bonne conduite signé par l'ensemble des candidates et candidats sous l'égide du Président du Faso.

La CODEL salue la mobilisation extraordinaire des observateurs et observatrices domestiques qui ont contribué à rendre crédible ce scrutin qui marque un tournant décisif dans l'histoire politique du Burkina Faso.

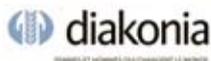
La CODEL remercie ses partenaires techniques : Diakonia, NDI, ECES, One World, OSIWA ; ses partenaires financiers: l'Union européenne, les Ambassades de Suède, du Danemark, de la France et la Confédération Suisse.

Pour la CODEL
Le Président
Me Halidou Ouedraogo

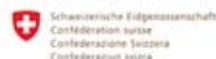
Récapitulatif des tendances dégagées par la CODEL pour chaque candidat

Candidat(e)	Estimations CODEL PVT			Résultat CENI	Confirmé
	Estimation	Précision	Range		
KANAZOE ADAMA (AJIR)	1,6 %	0,5 %	1,1 % - 2,1 %	1,21 %	✓
ZAMPALIGRE ISSAKA (Indépendant)	1,3 %	0,2 %	1,1 % - 1,5 %	1,22 %	✓
SEREME SARAN (PDC)	1,7 %	0,6 %	1,1 % - 2,3 %	1,73 %	✓
TOE FRANÇOISE (Indépendante)	0,2 %	0,1 %	0,1 % - 0,3 %	0,26 %	✓
SANKARA BENEWENDE STANISLAS (UNIR/PS)	2,7 %	0,8 %	1,9 % - 3,5 %	2,77 %	✓
YAMEOGO M. D. SALVADOR TOUSSAINT (RDF)	0,5 %	0,1 %	0,4 % - 0,6 %	0,49 %	✓
OUEDRAOGO ABLASSE (Faso Autrement)	1,7 %	0,4 %	1,3 % - 2,1 %	1,93 %	✓
OUEDRAOGO RAM (RDEBF)	0,7 %	0,1 %	0,6 % - 0,8 %	0,68 %	✓
DIABRE ZEPHIRIN (UPC)	29,3 %	2,8 %	26,5 % - 32,1 %	29,65 %	✓
OUEDRAOGO BOUKARE (Indépendant)	0,5 %	0,1 %	0,4 % - 0,6 %	0,48 %	✓
BARRY TAHIROU (PAREN)	3,4 %	0,6 %	2,8 % - 4,0 %	3,09 %	✓
TOUGOUMA VICTORIEN B. WENDKOUNI (MAP)	1,5 %	0,2 %	1,3 % - 1,7 %	1,63 %	✓
KABORE ROCH CHRISTIAN MARC (MPP)	53,6 %	2,6 %	51,0 % - 56,2 %	53,49 %	✓
NATAMA JEAN-BAPTISTE (Indépendant)	1,4 %	0,6 %	0,8 % - 2,0 %	1,36 %	✓
Le Taux de Participation et les Bulletins Nuls	Estimation	Précision	Range	Résultat	Confirmé
Taux de participation	60,0 %	1,6 %	58,4 % - 61,6 %	60,00 %	✓
Bulletins Nuls	7,0 %	1,5 %	5,5 % - 8,5 %	5,78 %	✓

Avec le soutien du Projet d'appui à la crédibilité
et à la transparence des Elections au Burkina Faso, PACTE-BF



Les partenaires du PAPE



Mis en oeuvre par le Centre Européen d'Appui Electoral, ECES, PACTE-BF
est financé par l'UE, le Grand Duché du Luxembourg, la République d'Autriche,
la République Fédérale d'Allemagne, la République Française et le Royaume du Danemark



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture



COOPÉRATION
AUTRICHIENNE POUR LE
DÉVELOPPEMENT



Ministère des Affaires Étrangères
Ministère des Relations
Extérieures et du Développement
International

MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS OF DENMARK
DANIDA INTERNATIONAL
DEVELOPMENT COOPERATION